VOLUME II. WINNIPEG, MARDI, 30 JUIN 1914 NUMERO 7

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

LA LIBERTÉ

DIEU ET MON DROIT

Rédaction et Administration:
19 AVE. McDERMOT
Téléphones - - Garry 4264-4265

LA LÈGISLATION DIRECTE

LA LEGISLATIO DIRECTE .. ..

En résumé, comme son nom l'indique assez nettement, la législation directe, exercée par "l'initiative" ou le "referendum", tend à conférer au peuple un contrôle plus immédiat sur les faits et gestes de ses législateurs, en lui donnant le droit de désapprouver et d'annuler des lois votées par la députation et même—c'est de là surtout que la législation directe tire son importance—celui de légiférer en présentant au parlement des projets de loi à ratifier.

Certains états de la république américaines ont actuellement une loi de "législation directe". Il est encore assez difficile de porter un jugement définitif sur l'ensemble des résultats obtenus jusqu'ici. Il est acquis cependant que la législation directe a été un dangereux instrument aux mains d'éléments nocifs. Et ces derniers semblent plus enclins à en user que les amis du bien. Grâce à l'apathie générale du public, la législation directe leur a permis de rendre inefficaces et de nul effet des lois d'intérêt public.

Nos voisins de la Saskatchewan ont été les premiers au Canada à se prononcer en faveur de la législation directe. A la session de 1912 la législature adoptait à la fois et l'initiative et le referendum par une loi intitulée "The Direct Legislation Act".

Dans ses lignes maitresses, on peut résumer comme suit cette loi:

1o—Un nombre quelconque d'électeurs constituant au moins 5 pour cent du nombre total des électeurs ayant voté à l'élection précédente a le droit de demander un referendum sur tout projet de loi dans les 90 jours de sa sanction. En face d'une telle demande, le gouvernement doit soumettre cette loi au peuple et la majorité des électeurs décide par son vote si ce projet deviendra loi ou sera rejeté. C'est le referendum proprement dit.

2o—Un nombre d'électeurs égal à au moins 8 pour cent du nombre de votants à l'élection précédente peut présenter à la législature tout projet de loi non contraire à la constitution et n'impliquant pas l'usage d'argent public. Les députés voteront ce projet de loi que le peuple devra, après la session, ratifier par voie de referendum.

* * *

Soumis aux électeurs de la Saskatchewan, le 27 novembre 1913, pour recevoir son approbation, ce projet de "législation directe" n'attirait pas aux urnes dix pour cent des électeurs inscrits: l'apathie générale le tuait.

Les projets de législation directe peuvent différer dans les détails mais dans l'ensemble ils ressembleront tous à celui voté par la législature de la Saskatchewan.

Théoriquement, la législation directe ne serait pas une mauvaise chose. Mais dans la pratique, il en est tout autrement. Pour qu'elle fût vraiment efficace et n'offrit aucun danger, il nous faudrait un électorat modèle, instruit des affaires publiques, libre de tout préjugé et de tout intérêt. Cela, nous n'avons pas, au Canada, et n'aurons jamais. Encore moins, dans une province comme la nôtre, faite des éléments les plus disparates et souvent par leur manque d'instruction tout à fait incapables de suivre l'administration des affaires publiques. La majorité, pouvons-nous dire sans crainte d'exagérer, vote dans un sens ou dans un autre sans savoir pourquoi, sans apporter à son vote la moindre justification si ce n'est celle d'un intérêt quelconque ou d'un préjugé souvent peu respectable. Sans le savoir, sans pouvoir s'en rendre compte, elle suit aveuglement l'impulsion créée par un minorité organisée et tendant à un but qu'elle se garde bien de faire connaître ou présente sous de fausses couleurs.

Hors les grandes crises électorales, la masse est totalement et profondément indifférente à la chose publique, comme nous le prouve le vote donné en Saskatchewan le 27 novembre dernier sur le projet de législation directe. A la faveur de cette apathie, il sera toujours facile à une minorité intéressée d'annuler un projet de loi ou même comme on en a eu l'exemple dans certains des états de la république américaine de faire voter des projets de loi allant contre l'intérêt public.

C'est surtout l'indifférence des masses qui fait dangereuse et condamnable la législation directe. Si une élite de représentants ne peut légiférer en bonne et due forme, la masse du peuple le peut encore moins. Son incompétence dans ce domaine n'est plus à démontrer. Un grand observateur des choses humaines, M. André Chaumeix, le constatait, ces jours derniers, dans une intéressante étude de la *Revue Hebdomadaire*. "L'incompétence des masses, écrivait-il, n'est pas à démontrer. Elle se vérifie dans tous les actes de la vie politique, et elle justifie le pouvoir des minorités. Le gouvernement direct du peuple n'admet ni discussions réfléchies, ni délibérations sérieuses. Il est matériellement et psychologiquement impossible. Dès qu'il faut raisonner, conclure et agir, ce n'est pas le nombre qui peut quelque chose, ce sont les chefs".

LA MONTEE D'UNE RACE

La grave affaire Flemming qui semble émouvoir le Nouveau-Brunswick encore plus que le scandale Mousseau-Bérard n'a ému notre province, a donné lieu à un événement qui, selon moi, n'a pas été assez remarqué. Je veux parler de la commission accordée, je devrais dire le droit reconnu au député Dugal de s'exprimer en français devant l'Assemblée Législative de Fredericton.

Les feuilles quotidiennes ont rapporté les faits: mais de crainte qu'ils n'aient passé inaperçu à quelques-uns de ceux qui me liront, qu'on me permette de les rappeler brièvement.

Mis en demeure de préciser ses accusations contre le premier-ministre, M Dugal demanda au président s'il lui serait permis de s'exprimer en français. Celui-ci, après s'être consulté avec son chef de la droite, répondit que non. M. Dugal sans plus insister reprit son siège; mais alors M. Stewart, député de Northumberland, commença l'un des plus éloquents plaidoyers qui aient été entendus dans cette enceinte pour demander que son collègue acadien eût le droit de s'exprimer dans sa langue. En parlant français, dit-il, M. Dugal ne viole aucun règlement de la Chambre. Or, c'est une loi fondamentale de tous les corps délibérants que leurs membres ont tous les droits qui ne leur sont pas enlevés par les règlements—non-seulement les droits qui leur sont donnés par les règlements, mais encore tous ceux que ceux-ci ne leur refusent pas. Il n'est donc pas illégal qu'un député parle français et il ne serait pas juste d'établir un pareil précédent. La race française a, la première, chassé la barbarie de ce pays. Des prêtres français ont été les premiers à l'évangéliser; les Acadiens ont peuplé et civilisé le Nouveau-Brunswick, je réclame pour M. Dpgal le droit de parler en français. En effet, serait-il juste de dire que les premiers occupants du sol, ceux qui ont fait cette province ce qu'elle est n'ont pas pleinement droit à leur langue?

Le président de la Chambre se tournait vers le premier-ministre intérimaire, M. Clarke, pour prendre conseil, quand ce dernier déclara, aux applaudissements de la droite comme à ceux de la gauche, qu'il n'avait pas la moindre objection à ce que M. Dugal s'exprimât dans sa langue.

M. Clarke se dit en outre content que la question se fût présentée, puisqu'elle avait fourni à M. Stewart l'occasion de prononcer un si remarquable discours.

Ce qui est encore plus significatif que l'initiative de M. Dugal et le généreux plaidoyer de M. Stewart, c'est le fait qu'aucune protestation ne s'est élevée à l'encontre de l'une ou de l'autre. Le droit du français de se faire entendre dans l'enceinte parlementaire a paru d'une belle évidence, du moins si difficilement contestable qu'aucun des élus du peuple en dépit des préjugés que plusieurs, en particulier, pouvaient nourrir contre le français, ne s'est senti le courage de soulever des objections. Pas une seule voix dissidente: pouvait-on rêver victoire plus facile, quand il n'y a eu pour ainsi dire qu'à la cueillir comme un fruit mûr?

Il ne tient qu'à ceux à qui elle profite de rendre cette victoire durable et fructueuse. Si M. Dugal a fait reconnaître son droit de se faire entendre en sa langue, il pourra en user non pas exceptionnellement, mais en toute circonstance et aussi souvent qu'il le voudra; non pas seul, mais ses collègues de langue française pourront s'en prévaloir également. Nos frères Acadiens sont à un tournant de leur histoire; une ère nouvelle s'ouvre devant eux.

* * *

Elle n'est pas géographique la distance qui sépare Toronto et Winnipeg de Fredericton. Tandis que dans d'autres provinces le français a une lutte de tous les jours à soutenir pour ne pas perdre le terrain qu'il occupe, dans la plus vaste des trois provinces maritimes il en gagne; il en gagne à larges enjambées, presque sans coup férir, du seul fait qu'il est parlé par une large proportion de la population. Les revendications faites en son nom ont donc pour point d'appui plus et mieux que des textes de loi, jamais assez clairs et si souvent violés dès qu'ils peuvent l'être impunément. Encore un pas, qui ne pourra manquer d'être franchi aussi facilement que l'on va d'une conclusion à ses corollaires, et la langue française aura conquis au Nouveau-Brunswick tous les droits d'une langue officielle.

N'y a-t-il pas de quoi nous réjouir, nous habitants de la province-mère de tous les groupes français d'Amérique?

Comment ne pas voir en ce qui arrive la tardive, mais magnifique récompense de la fécondité exemplaire des Acadiens, ainsi que de leur inébranlable fidélité à leur foi, à leur nationalité et à leurs traditions? S'ils avaient fléchi dans l'exercice de leurs humbles vertus familiales, s'ils avaient lâché pied devant les mutiples influences adverses rencontrées sur leur route, ils ne compteraient plus comme groupe ethnique distinct et leur absorption par l'élément anglophone eût été l'oeuvre de peu d'années. Tandis qu'aujourd'hui c'est plutôt ce même élément anglophone qui est en grand danger d'être évincé, sinon absorbé. Dans les pays situés en dehors des grands courants d'immigration, l'avenir appartient aux races prolifiques. Les autres, quoi qu'elles fassent, ne peuvent tenir devant elles. C'est une loi sociologique que même les méthodes prussiennes et orangistes d'assimilation ne sont pas parvenues à démentir.

* * *

Dans l'Ontario la victoire définitive qui attend le français sera plus belle encore parce qu'elle aura été remportée de haute lutte. Il n'y a d'incertain que l'heure où elle se produira. Les âpres persécutions d'aujourd'hui y auront largement contribué, en rendant ceux qui les subissent pleinement conscients que seule une étroite fidélité à tous leurs devoirs de patriotes assurera leur survivance au milieu des ennemis sournois qui les entourent. Ils sont à l'heure décisive de leur histoire. L'attaque qu'ils soutiennent est d'autant plus redoutable qu'elle survient à une époque où, numériquement et économiquement, ils ne sont pas de taille à se mesurer avec le Goliath anglo-saxon, et que, dans le camp adverse, l'on se rend compte que c'est le moment ou jamais d'abattre l'élan de l'expansion française.

Quand ils auront triomphé—car ils triompheront—du complot ourdi contre leur langue et leur foi, l'horizon aussitôt s'élargira devant eux. Dans vingt-cinq ans ils seront 500,000, dans cinquante ans, bien près d'un million. Ayant le nombre, aguerris en outre par un demi-siècle de fière résistance, ils pouront parler haut, ils pourront parler ferme. Le moment sera alors venu de réclamer l'entrée triomphale du français dans cette enceinte parlementaire où ont été votées les lois de proscription destinées à en taire l'enseignement. Et certainement des fils des proscripteurs d'aujourd'hui se trouveront là pour découvrir que ce serait manquer au *fair play* britannique que de ne pas faire droit à une telle revendication.

Le député Stewart invoquait le fait que les Acadiens sont chez eux au Nouveau-Brunswick autant et plus qu'aucune autre race. Les Canadiens français sont autant chez eux dans l'Ontario que les Acadiens peuvent l'être dans l'une ou l'autre des petites provinces de l'Est. Nos découvreurs, nos missionaires, nos pionniers, nos fondateurs de villes ont poussé leurs entreprises jusqu'au Sault-Sainte-Marie et l'Algoma, au-delà même de la frontière ontarienne—jusqu'à Détroit et Duluth. Si lors de la cession, faute du nombre voulu pour coloniser un si vaste territoire, ils ont dû se rappeler en-deça de l'Outaouais, l'occupation effective de la plus belle partie de leur héritage n'était qu'une partie remise. Ils peuplent aujourd'hui l'extrême sud, l'est et le nord. En y mettant tout le temps qu'il faudra, beaucoup de siècles peut-être, leurs groupements aujourd'hui si fortement séparés se rejoindront au centre de la péninsule ontarienne, en comprimant graduellement les autres éléments ethniques sous la poussée de leur irrésistible force d'expansion.

Tout ce qui s'est accompli de grand dans le monde, l'a été au nom d'espérances exagérées, a dit quelqu'un. Je ne cite pas cette parole pour m'excuser d'entretenir un optimisme excessif sur l'avenir de nos frères Ontariens et Acadiens, mais parce que les uns et les autres, au milieu de la noble épopée que nous leur voyons vivre et dont le dénouement se dessine déjà, méritent pleinement qu'on la leur applique.

Ferdinand Paradis.

5 mai 1914.

EN MARGE D'UNE LETTRE

Nous avons reçu au sujet de notre article de la semaine dernière "La situation politique" la lettre suivante:

"Cher monsieur:

Un de vos lecteurs et de vos abonnés se permet de vous faire quelques questions. Vous avez jugé à propos de donner une direction à l'électorat dans le dernier numéro de votre journal.

Est-ce que la loi scolaire du Manitoba a été changée d'un iota depuis l'arrivée au pouvoir de M. Roblin au pouvoir?

A cette question, M. le directeur, si vous êtes honnête, (sic) vous êtes forcé de répondre non et en cela vous ne ferez que corroborer les déclarations de notre digne archevêque.

Or si M. Roblin et son gouvernement n'ont rien fait pour notre élément catholique, pourquoi ce dévouement au parti conservateur surtout après les amendements Coldwell qui n'étaient rien autre chose qu'une giffle aux catholiques. Pensez-vous que notre situation dans les villes puisse être plus néfaste? Et si M. Roblin n'a rien fait pour nous pourquoi votre attitude? Un de vos lecteurs qui désire ne pas faire connaître son nom se ferait un plaisir de vous lire à ce sujet. Si M. Roblin n'a rien fait ne pensez-vous pas que notre situation est assez pénible pour nous faire désirer un changement! Vous savez fort bien, M. le directeur, qu'aucun gouvernement, vu le manque de stabilité de nos partis politiques n'oserait persécuter davantage les catholiques, surtout si ces derniers étaient organisés. Et puis ne croyez-vous pas qu'un changement peut apporter une amélioration?"

* * *

Nous comprenons fort bien que l'auteur de cette lettre n'ait pas tenu à la signer car ses amis auraient conçu une bien maigre opinion de sa logique et de sa connaissance de l'état actuel des groupes français dans cette province. Bien que nous n'ayons pas coutume de répondre aux communications non signées, nous dérogerons pour une fois à notre habitude et inscrirons en marge de cette lettres quelques observations et quelques explications.

Non: la loi scolaire n'a pas été modifiée depuis l'arrivée au pouvoir de Sir Roblin et de son parti, il y a quelque quinze ans. Et nous n'avons jamais soutenu autre chose. Mais nous avons toujours cru et croyons encore que l'application plus ou moins large d'une loi—application dépendant toujours de l'administration—doit compter dans le jugement à porter sur un gouvernement. Et c'est sur ce principe que nous avons basé notre article de mardi dernier. A moins d'être aveugle, on doit admettre que l'application du règlement Laurier-Greenway n'est pas la même aujourd'hui qu'en 1898. Et si cette application est plus large et plus généreuse qu'autrefois, nous devons en tenir compte. Ce doit être pour nous une des raisons déterminantes de notre vote. Et nous en appelons au témoignage de tous nos lecteurs de la campagne, si oui on non, la situation de nos écoles, en dehors des villes, est-elle meilleure aujourd'hui qu'elle ne l'était hier?

Des amendements Coldwell, nous ne dirons rien de plus que ce que nous en avons écrit la semaine dernière. Ils n'ont rien donné et rien ne permet de dire qu'ils donneront quelque chose. Il est enfantin de se demander si notre situation peut être plus néfaste dans les villes? Cela est toujours possible. Un gouvernement persécuteur pourrait décréter que les catholiques devront envoyer leurs enfants à l'école neutre... pour ne citer qu'un cas qui rendrait notre condition encore plus déplorable.

Les catholiques des villes et de la campagne ne forment qu'un tout. Leurs intérêts sont indivisibles et inséparables. Et la condition toujours misérable des premiers ne doit pas nous faire oublier les progrès que la cause des seconds a pu faire.

Un changement ne se peut désirer que s'il y a chance d'améliorer ainsi tôt ou tard notre situation. En présence de quinze années d'application du règlement Laurier-Greenway et des déclarations de M. Norris, nous laissons à nos lecteurs de décider s'il serait sage de passer à un autre régime.

Cela nous a un peu égaillardi d'entendre mentionner l'instabilité de nos gouvernements. Nous avions toujours cru que notre pays sur ce point faisait exception. Tout dernièrement encore, M. Hamar Greenwood, dans un livre intitulé "Canada as an imperial factor" s'étonnait et nous félicitait des peu fréquents changements de ministères et au fédéral et au provincial.

Qu'aucun parti politique n'ose persécuter les catholiques une fois au pouvoir, c'est possible: car rien ne diffère autant de la politique prêchée dans l'opposition que celle pratiquée au pouvoir. La conduite du gouvernement conservateur, dans l'Ontario, en est une preuve. Mais ce n'est pas une raison d'aller de l'avant dans la nuit de l'incertitude. Il est toujours bon de se demander si l'on ne quitte pas la proie pour l'ombre.

En terminant sa lettre, notre correspondant nous demande si nous ne croyons pas qu'un changement peut apporter quelque amélioration.

Rien ne nous le fait prévoir et rien ne nous paraît moins certain. Si notre correspondant a des raisons spéciales de le croire, nous serions heureux de les communiquer à nos lecteurs.

LE CHAMPION DU SEIGNEUR

(*La Vie Nouvelle*)

"Pour aller au Sacré-Coeur descendez à la station de la place des Abbesses": indication précieuse à qui se hasarde pour la première fois vers Montmartre par les souterrains du Nord-Sud. C'était mon cas il y a huit jours; au sortir de la gare je gagnai rapidement la rue Ravignan. Dix heures du soir! Quelques rares boutiques demeurées ouvertes se fermaient, des passants attardés regagnaient leur logis et "Pierre l'Ermite" lui-même, qui ne me reconnut point, rentrait à la "Demi-Butte".

Nos amis de Paris n'ignorent pas l'aspect du mont des Martyrs à cette heure tardive. Tourbillon des affaires, cris voluptueux des bandes joyeuses, tintamarre bruyant des music-halls, atmosphère empestée des bouges ou senteurs parfumées des salons, toutes ces vagues humaines se brisent impuissantes contre la montagne sainte. Quiconque la gravit sent une paix délicieuse envahir tout son être; dans la solitude, le calme de la nuit il surabonde de joie, et quand il a franchi la palissade, monté les escaliers de bois menant à la basilique, son coeur bat plus fort, car il sait que le Coeur de Jésus est là.

Ses adorateurs, l'autre nuit, ne faisaient pas défaut: ouvriers ployant sous un dur labeur, soldats montant encore la garde pour servir le pays, vieillards donnant à Dieu les heures précieuses d'une vie finissante, et jeunes gens Lui en vouant l'aurore. Ceux-ci étaient nombreux, une cinquantaine environ, et quand je les vis se lever tous à la fois, je ne pus m'empêcher de les suivre.

Dans un même dortoir chacun avait retenu sa couchette, mais au lieu de s'y étendre tous s'étaient assis faisant cercle autour d'une table. Pas de conversations pressées, pas de rires bruyants; seule la voix d'un prêtre s'élevait. Un peu à l'écart je contemplais et j'écoutais.

"Si nous voulons travailler avec Jésus-Christ au salut de la France, disait le ministre de Dieu, il faut nous transformer à son image; vivons surtout dans l'humilité pour connaître nos indigences, mais aussi nos richesses divines... Du désintéressement à notre tâche, donnons-nous à l'oeuvre, abandonnons les résultats du Maître... Nous devons être les meilleurs chantres du Christ; que nos vies reflètent son Evangile... Soyons comme la goutte d'eau que le prêtre, à l'offertoire, met dans le calice pour se perdre à la consécration dans le sang du Sauveur..."

Du mystère de la vie de Jésus en nous à l'idée de sacrifice la transition était facile, et, sans tenir compte du temps, un prêtre succédait au premier. "Donner sa vie, dit-il, il n'y a rien de plus enthousiasmant ni de plus douloureux... Le don de nous-mêmes est notre puissance spécifiquement chrétienne... nous ne devrions permettre que l'on sache se sacrifier mieux que nous... pour cela nous disposons de Jésus qui désire nous communiquer son esprit de sacrifice..."

Minuit sonne. A leur tour des jeunes prennent la parole, ils parlent de responsabilité, de conquête. "...Ayons de la ténacité: il y a des heures difficiles, ce sont celles de Jésus-Christ... attachez-vous aux âmes, la crainte de les perdre, le désir de les relever vous préserveront... Pour conquérir les âmes il faut d'abord conquérir la nôtre..."

A une heure ces jeunes hommes, décidément inlassables, étaient en adoration devant le Saint-Sacrement. Sous le regard du Christ méditant les pensées jetées comme une divine semence, ils durent sentir lever en eux des énergies nouvelles. Malgré moi je les identifiais à de nouveaux chevaliers. "C'est le soir d'une grande bataille, écrivait Léon Gautier, que l'on a vraiment quelque plaisir à se figurer de beaux jeunes hommes, pâles et blessés, recevant la *paumée* et chaussant les éperons d'or". Luttant depuis des semaines contre eux-mêmes et contre le monde ils venaient sans doute, dans cette veillée d'armes, réclamer l'honneur de toujours rester fidèles chevaliers.

Songeant durant ces heures de la nuit à ceux qui davantage sont mes frères dans la Jeunesse catholique, je résolus de ne pas taire ce bel exemple de foi, de noter quelques-unes de ces pensées si propres à perfectioner notre vie.

Rapprochant de cette veillée celle du 31 décembre dernier à Paris, au Waridon, à Rouen et ailleurs; mettant en parallèle le deux heures du matin, exacts celui de nos amis de Firminy par exemple, pour ne citer que ceux-là, peinant dans la mine jusqu'à deu xheures du matin, exacts cependant quelques heures après au rendez-vous de la Table-Sainte, je me suis dit que les moins zélés y trouveraient une leçon, que les ardents seraient stimulés, et que tous enfin iraient à la souce qui, pour la même cause, suscite les mêmes dévonements.

De mon coeur alors ma prière pour eux se faisait plus ardente. Je vous prie, mon Dieu, pour mes camarades. Ce sont vos chevaliers, puisqu'ils en ont la croix; faites qu'ils en aient les sentiments, se souvenant de l'antique recommandation de l'Eglise au nouvel *adoubé*: "Si je te donne cette épée, c'est à la condition que tu sois *le champion du Seigneur.*"

Ce titre est un gage de victoire. Un jour si nous l'avons complète, il nous rappellera, au milieu du triomphe, cette leçon d'un vieux prêtre dans nos Chansons de Geste: "Ce n'est pas vous, sachez le bien, qui avez battu les païens; mais c'est *Jhesus de gloire.*"

Maurice Auger.

BIBLIOGRAPHIE

Couronné par l'Académie française.—Organe officiel du Comité permanent du Congrès de la Langue française au Canada.

Sommaire

Son Eminence le Cardinal Bégin, *La Société du Parler français.*

Prix du Parler français. *Le Secrétariat Gén. du Parler français.*

"Le Parler français", *Le Bureau de direction.*

La demeure (poésie), *Blanche Lamontagne.*

Notre langue populaire dans "Les Anciens Canadiens", *Fortunat Charron, ptre.* ....

Ligue des Droits du français (1er rapport annuel du Secrétaire), *Dr Joseph Gauvreau.*

Sarclures, *Le Sarcleur.*

La "balle au camp" en France, *Abbé Ed. Blanchard.*

Les livres, *Adjutor Rivard.*

Au service des intérêts français:

I. Ce qui se dit dans la presse: La défense du Canada français en Europe.—D'autres témoignages précieux.—Notre langue pour notre foi.—Bons conseils pratiques.—Pour la langue française.—L' "Amitié de France".

II. Ce qui se fait chez nous:—L'organisation française en Alberta.—Une autre intervention irlandaise en faveur des revendications canadiennes-françaises.—A la gloire de l'école confessionnelle.—Nouvelle forteresse d'influence catholique et française.—Nos gens aux Etats-Unis. *A. D.*

Notes de littérature, *A. R.*

Lexique canadien-français (suite). *Le Comité du Bulletin.*

Revues et journaux, *A. R.*

Ligue des Droits du français: Liste d'expressions pour le commerce et l'industrie (suite et fin).

Tables des matières.

Rédaction et administration: *La Société du Parler français au Canada*, Université Laval, Québec.

L'on peut trouver des actes à critiquer dans ma carrière politique, tout homme est peccable, mais je puis vous dire en toute sincérité que j'ai toujours travaillé pour obtenir pour mes compatriotes la plus grande somme d'avantages et de bonheur possible. J'ai défendu leurs droits sans jamais broncher et sans jamais empiéter sur ceux des autres nationalités. Tel a toujours été le but de ma vie politique.' (8 août 1872).

Georges-Etienne Cartier,

LE ROI DE SERBIE QUITTE SON TRONE

Pierre 1er malade passe momentanément à son fils les rênes du pouvoir.

Belgrade, 24.—On assure que le roi Pierre Ier a abdiqué en faveur de son second fils, le prince héritier Alexandre.

Le roi a quitté Belgrade cet après-midi pour les eaux de Vranya, dans la partie méridionale de la Serbie, et dans un communiqué de l'agence officielle, annonçant le départ du roi, il n'est pas dit que le roi ait abdiqué, mais qu'il a signé un ukase plaçant le pouvoir entre les mains du prince héritier pendant son absence de la capitale.

Le premier fils du roi, le prince Georges, renonça à ses droits à la couronne en 1909.

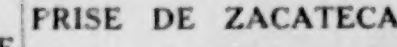
Au cours de l'après-midi, la proclamation royale suivante est venue mettre les choses au point:

"Le mauvais état de ma santé ne me permettant pas de remplir mes devoirs, je confie, conformément à l'article 69 de la constitution, le gouvernement de la Serbie à mon héritier, le prince Alexandre, pendant la durée de ma maladie."

Comme la nouvelle de la gravité de l'état du roi Pierre était déjà connue, la première impression créée par la proclamation a été que le roi avait définitivement abdiqué.

On ne se montrera guère surpris, dans les cercles gouvernementaux, si la proclamation d'aujourd'hui se trouve n'être qu'un premier pas vers l'abdication, à laquelle, assure-t-on, le roi Pierre songeait depuis longtemps.

FRISE DE ZACATECAS



Villa annonce qu'il a remporté une victoire complète.

Juarez, Mexique, 26.—Une dépêche du généra Villa, datée de Zacatecas, annonce qu'il a occupé cette ville après en avoir délogé les fédéraux commandés par le général Baron. Ce dernier s'est retiré sur Aguas Calientes, laissant 2,000 tués et 4,000 blessés sur le champ de bataille et dans les rues Zacatecas. Villa ajoute qu'il a fait 5,000 prisonniers et que 6,000 fusils, des canons, neuf trains trois wagons de shrapnels et de cartouches sont tombés entre ses mains.

Villa a envoyé le compte-rendu suivant de la bataille:

"Après quatre jours d'attaques très vives, nous avons donné, aujourd'hui, une attaque qui a été décisive. Les ennemis, au nombre de 14,000 commandés par le général Baron et cinq autres généraux, ont été complètement battus par mes troupes, avec l'aide efficace des troupes du général Natera.

"Les ennemis en fuite se sont dirigés vers Aguas-Calientes, après avoir fait sauter à la dynamite le bureau de poste, la trésorerie et plusieurs édifices du gouvernement. Les explosions ont tué un grand nombre de mes hommes et détruit une partie de la ville. Les ennemis ont eu environ 2,000 tués et 4,000 blessés.

"De notre côté, nous ne pouvons encore donner le chiffre des pertes, mais je crois que nous n'avons pas plus de 500 tués et 800 blessés. Parmi ces derniers se trouvent les généraux Herrera et Rodriguez, dont les blessures sont graves.

"Notre artillerie s'est admirablement comportée.

On ne croit pas que la dépêche de Villa soit conforme à la vérité dans toutes ses parties. Il est impossible notamment, que les fédéraux aient eu 2,000 tués et 4,000 blessés, si les rebelles n'ont que 500 tués et 800 blessés.

On annonce, d'autre part, que la garnison de San Luis Potosi, commandée par le général Valesco, se porte sur Aguas Calientes où se trouve déjà le général Maas avec des forces importantes. Les forces des généraux Barron, Valesco et Maas, si elles se concentrent à Aguas Calientes, représenteront un total de 25,000 hommes, avec 100 canons et un grand nombre de mitrailleuses.

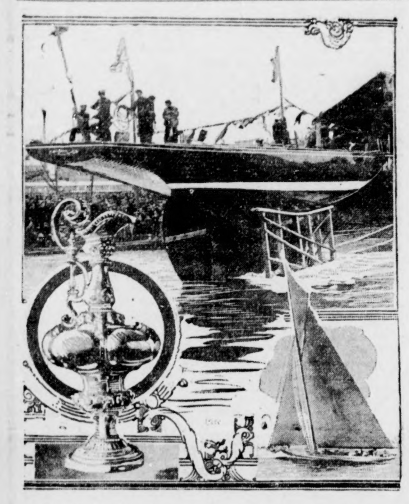
Aguas Calientes est situé à 100 milles au sud de Zacatecas sur une colline élevée. Les fédéraux détruisent la voie ferrée en se retirant et il faudra que Villa la fasse réparer avant de poursuivre ses opérations. Cela demandera encore deux ou trois semaines.

Enfin, à 200 milles au sud d'Aguas Calientes se trouve Queretaro qu'il faudra encore emporter avant de marcher sur Mexico.

* * *

Toréon, 26.—D'après une dépêche reçue au quartier général des constitutionnels et publiée aujourd'hui, San Luis Potosi serait tombé entre les mains des rebelles commandés par le général Torrès.

Les fédéraux se replieraient en désordre sur Aguas Calientes: ils auraient éprouvé des pertes très sérieuses.



Dans le haut de cette gravure, nous voyons le fameux Shamrock IV, portant les couleurs de Sir Thomas Lipton. On procède à son lancement. A gauche, en bas, la coupe dont on se dispute la possession. A droite, le fameux "Resolute" faisant de la course, toutes voiles dehors.

IMPOSANTES FUNERAILLES

Vingt aéroplanes suivent les cercueils des victimes de la catastrophe de Vienne.

Vienne, 24.—Une escorte de 20 aéroplanes, arborant des drapeaux cravatés de crêpe et pilotés par des aviateurs de diverses nations, formait aujourd'hui une garde aérienne d'honneur aux funérailles des neuf officiers et soldats autrichiens tués dans la catastrophe de samedi dernier. La présence de cette flotille aérienne a causé une profonde impression.

Une foule énorme, comprenant plusieurs archiducs, ministres et tous les attachés militaires étrangers, a suivi jusqu'au cimetière les cercueils de ces neufs hommes morts en servant leur patrie.

Pendant le service funèbre, les vingt aéroplanes ont volé en cercles autour du cimetière et ils ne se sont éloigné qu'à la fin de la cérémonie.

UNE VIOLENTE TEMPETE

Vingt-cinq pêcheurs disparaissent.

Friedrichshafen, 24.—Dix cadavres de pêcheurs dont les embarcations avaient été détruites au cours de la violente tempête d'hier.

La tempête se déchaîna si rapidement que les pêcheurs n'eurent pas le temps de regagner le rivage dont ils n'étaient éloignés que d'un kilomètre.

Beaucoup d'entre eux furent recueillis par les vapeurs faisant le service du lac. Le nombre des victimes n'est pas encore exactement connu, plus de vingt pêcheurs étaient signalés comme disparus.

DANS LA CAGE AUX LIONS

Il est dévoré par les jeunes lions.

Chicago, 25.—Un jeune homme de Brooklyn, M. Emerson W. Dietrich, a été tué par des lions dimanche, à Chicago. M. Dietrich était l'homme d'affaires d'une actrice, Melle Adgie Costello, qui avait monté une attraction dont le nom était: "Adgie et les lions".

A la suite d'une représentation sur une scène de Chicago, la cage contenant les lions avait été transportée à la gare et placée sur un wagon.

M. Dietrich s'y rendit pour s'assurer que l'installation avait été convenablement faite et, ainsi qu'il le faisait souvent, il pénétra dans la cage. En le voyant entrer, l'un des animaux, appelé "Teddy", qu'il avait élevé lui-même et qu'il affectionait particulièrement, fit un mouvement menaçant.

Le jeune homme voulut calmer l'animal en lui parlant, mais le lion avait déjà bondi et, poussant d'abord M. Dietrich contre la paroi de la cage, il lui planta ensuite ses crocs dans la gorge.

A la vue du sang qui jaillissait, les autres lions s'élancèrent à leur tour, la gueule ouverte.

Le dompteur MacCord intervint aussitôt, à coups de fourches, mais sans succès, les animaux étant devenus furieux. Il fallut employer le formol pour les obliger à s'éloigner. Après quoi, on put les tenir en respect avec les fourches.

Il était trop tard quand même pour sauver la victime; on ne retira de la cage qu'un cadavre affreusement mutilé.

M. Ernest W. Dietrich, père de la victime, dit qu'il ne croit pas que le lion appelé "Teddy" eût eu réellement l'intention d'attaquer son fils. Celui-ci lui avait dit maintes fois que cet animal n'était pas du tout féroce et qu'il n'attaquerait certainement personne, à moins d'être maltraité. L'optimisme du jeune homme lui aura coûté la vie.

UNE EXECUTION A SING SING

A dix-neuf ans, il meurt sur la chaise électrique.

Ossining, New-York, 25.—L'un des membres de ce que l'on a appelé le syndicat du meurtre de Westchester County, Piero Rebacci, un Italien âgé de 19 ans a payé sa dette à la société, à la prison de Sing-Sing. Rebacci avait pris part à l'assassinat de Tony Marro, le 27 février 1913, à White Plains.

L'exécution a eu lieu sans incident. Quelques minutes avant six heures, le condamné franchissait la petite porte verte et pénétrait dans la chambre fatale où les témoins dont la loi exige la présence étaient réunis.

Rebacci était pâle, mais parfaitement calme; il murmurait une prière et ne cessa pas jusqu'au moment où le premier courant électrique passa au travers de son corps. Il était alors six heures du matin exactement. Le courant dut être lancé quatre fois avant que le condamné fut déclaré mort. Son cadavre fut alors transporté à la morgue de la prison pour y être autopsié.

Rebacci a fait, dit-on, des aveux qui pourront servir à convaincre de meurtre quatre autres membres de la bande dont il faisait partie et dont le procès commence aujourd'hui.

Si la vanité ne renverse pas entièrement les vertus, du moins elle les ébranle toutes.

* * *

On renonce plus aisément à son intérêt qu'à son goût.

De grandes courses internationales de yatchs auront lieu prochainement. Les Américains auront dans le champ plusieurs bons compétiteurs. Il s'agit de gagner la fameuse coupe contre Sir Lipton et le Shamrock IV. Le Venitie que nous voyons dans cette gravure sera l'un des concurrents mis en lice par les Américains. Il obéit merveilleusement au gouvernail mais sa voile principale n'est pas si grande que celle de ses compétiteurs.

TRIBUNE LIBRE

Dunrea, 16 juin 1914.

Au Rédacteur de la *Liberté*,

Monsieur le Rédacteur,

Seriez-vous assez bon de m'accorder un peu d'espace dans les colonnes de votre journal afin de pouvoir tirer d'inquiétude un certain ami qui a trouvé bien étrange que l'hon. Jos. Bernier ait bien voulu me faire l'honneur d'une petite visite, lors de son passage ici.

Il est vrai que dans plus d'une occasion il m'a semblé de mon devoir de ne pas travailler sur le même terrain politique que l'hon. M. Bernier, surtout lorsqu'il s'agissait de la politique fédérale, mais est-ce là une raison suffisante pour tenir ma porte fermée à tous ceux qui ne sont pas de la même opinion politique que moi.

Mon bon ami s'alarme peut-être de voir que les Canadiens français de Dunrea, qui d'habitude ont toujours été de bons vieux rouges, ne sont pas aussi bien disposés envers leur chef que dans les années passées parce qu'ils voient en lui, ses mauvaises dispositions envers les miettes de concessions que les catholiques ont obtenues depuis l'entente Laurier-Greenway. Il n'y a pas encore si longtemps, à la convention libérale tenue à Bolduc, M. T.-C. Norris s'écriait dans un élan d'éloquence: "Il ne doit y avoir qu'une école et qu'une langue enseignées par un instituteur anglais: "There must be but one school and one language taught by an English teacher". Puisque M. Norris n'a pas craint de lancer cet avertissement à la figure des quelques délégués canadiens-français qui s'y trouvaient, comment voulez-vous qu'un Canadien français bien pensant puisse supporter dans la prochaine lutte un tel homme avec un tel programme? On dira peut-être que les amendements Coldwell n'est pas meilleur que le programme Norris. Je veux le croire, mais au moins il ne nous menace point. Si un serviteur avait à choisir entre un maître qui lui promet des coups de bâton et un autre qui ne lui promet rien, sans doute il choisirait celui qui ne lui promet rien.

Pour ma part c'est ce que je ferais, et je suis certain que plusieurs sont de mon avis. J'ai eu depuis l'occasion de parler du discours de M. Norris à Baldur à notre représentant, M. J.-B. Baird, qui me répondit que c'étaient des paroles qui avaient échappé aux lèvres de M. Norris, "That slipped from his lips"; cependant M. Norris n'a cessé de laisser échapper ces mots chaque fois qu'il a eu l'occasion de faire un discours dans les centres purement protestants. Il me semble que pour des mots qui ne sont pas "slippés" à dessein, ce sont des mots qui se "slip" souvent.

En face de telles assertions du chef libéral il me semble dans mon humble opinion qu'il n'y aurait pas de crime à voter contre M. Norris. Si mon bon ami a la conscience politique assez chatouilleuse pour croire qu'en votant pour M. Norris, il rend un grand service à la question des écoles, eh bien! ma foi, tant pis! pour moi. Je diffère d'opinion avec lui sur ce sujet, sujet qui doit primer tous les autres.

Vous remerciant, Monsieur le Rédacteur, pour l'hospitalité que vous voulez bien m'accorder dans votre journal, qui me fournit l'occasion d'exprimer mon opinion qui est celle du plus grand nombre des Canadiens français du district de Dunrea, veuillez me croire,

Sincèrement à vous,

A. Lavoie.

LE ROI DES RASEURS

Les Américains ont la manie d'appeler rois tous ceux qui, dans une profession, dans un métier ou dans un commerce, ont réussi mieux que les autres. Il y a le roi de l'or, le roi des chemins de fer, le roi des abattoirs, etc. La liste est longue.

En France, on a voulu en partie imiter ce système de classification et c'est dans la République des lettres qu'on a nommé un prince des chansonniers, un prince des poètes, un prince des conteurs. Un magazine humoristique ouvrit même un referendum pour nommer un prince des raseurs.

Le prince des raseurs existe, mais c'est aux Indes et la question est bien d'actualité puisque ce prince est mort tout récemment, nécessitant il y a peu de temps l'élection de son successeur.

C'est à Madras que réside le roi des Raseurs et des Barbiers et ne croyez pas que ce soit là un titre donné à un pauvre quidam sans autorité et sans instruction.

Le roi des Raseurs et des Barbiers est un personnage de marque, important, avec un grand prestige, une personne de distinction comme on disait en France à l'époque du grand siècle.

L'association des Raseurs et des Barbiers est déjà ancienne. Elle date de plus d'un siècle et le roi—le Chandri—trône dès qu'une affaire délicate est soumise à son intervention. Il la résoud, assisté de huit conseillers. Le titre de Chandri est donné pour la vie, il faut donc que l'élection soit faite avec soin.

A la mort du roi des Raseurs, tous ses sujets gardent le deuil pendant quatorze jours, puis ils se rassemblent tous afin de nommer son successeur qui lui aussi sera inamovible.

Il est d'usage de nommer Chandri un des conseillers. Il faut qu'il soit de bonne naissance, de bonne éducation et d'un caractère apprécié par tout le monde.

La corporation des Raseurs et Barbiers de Madras compte cent soixante membres mahométans. Ils se rencontrent à une mosquée particulière située dans la rue de l'église portugaise. Cette mosquée est entretenue par les soins de la corporation et c'est là qu'ont lieu les grandes assemblées d'élections, comme aussi les assises tenues par les conseillers et présidées par le roi des Raseurs.

Lovely Rogue.

Les Américains se demandent combien de temps il faudra à Villa et ses troupes pour se rendre à Mexico. Villa se dirige lentement vers la capitale de Huerta. Dans le haut de cette gravure, nous voyons un détachement de ses troupes dans la ville de Saltillo. Dans le bas, des soldats de Huerta se préparent à fuir sur la voie ferrée à l'aide d'un petit wagonnet mu à force de bras.

Département des patrons



Joli costumes pour soirée de famille et séances de distribution de prix. Le dessous est tout d'une pièce et le morceau de dessus fait corps avec les manches. Le croisement du surplus se fait et dans le dos et dans le devant. La jupe en deux morceaux comporte un froncement dont on peut se dispenser.

Le patron No. 6,651 est pour jeunes filles de 14, 16, 18 et 20 ans. La grandeur moyenne demande $4\frac{1}{2}$ verges d'un tissu de 40 pouces de large, $\frac{5}{8}$ de verge de "net" de 40 pouces de large, $1\frac{1}{4}$ verge de ruban pour la ceinture, ou $3\frac{5}{8}$ verges d'un tissu uni de 45 pouces de large.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.



Cette jupe nous offre un joli modèle de nouvelle jupe, type "peg top". Elle ferme sur le devant et peut être à taille haute ou ordinaire. On peut employer des tissus tels que cheviotte, serges, cotons lourds. Le chiffon taffetas, nouveau tissu à carreaux, conviendra très bien.

Le patron de jupe No. 6,647 est pour mesure de taille de 22 à 32 pouces. La grandeur moyenne demande $1\frac{5}{8}$ verge d'un tissu de 50 ou 54 pouces de large ou en faisant la jupe en morceaux $2\frac{3}{8}$ verges d'un tissu de 36 pouces de large.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

NOTRE COUPON.

Département des patrons, La Liberté, B. P. 3151—

Veuillez trouver ci-inclus .... sous en retour desquels vous m'enverrez:

No.......... Grandeur..........

Nom ....

Rue No. ....

Ville ....

Province ....

Note.—Un délai d'au moins dix jours doit nous être accordé pour l'exécution du patron.

DANS LE MONDE

UN AFFREUX DRAME

Le jour fixe pour son mariage, une fiance est brûlée vive.

New-York, 26.—La journée d'hier, qui devait être pour Melle Kate Manrash et M. John Biszik une journée de bonheur, celle de leur mariage, a été marquée par un horrible drame.

Samedi soir la famille de Melle Manrash, ses amis et ceux de son fiancé étaient réunis chez elle, numéro 10, 4e rue. On dansait quand, par mégarde, l'un des danseurs renversa une lampe à pétrole qui fit explosion.

La fiancée déjà revêtue de sa robe blanche et portant son voile ramassa elle-même la lampe et la jeta par une fenêtre. La malheureuse fut aussitôt entourée de flammes; son voile et sa robe brûlaient. Elle prit la fuite courant d'une pièce à l'autre poursuivie par son fiancé qui voulait éteindre les flammes.

Le feu pendant ce temps avait pris dans la maison et les pompiers avaient été appelés. Ils eurent tôt fait d'éteindre le commencement d'incendie. Melle Manrash fut trouvée dans la cave; elle était affreusement brûlée et presque mourante.

On la transporta au General Hospital, à Passaic, New-Jersey, où son fiancé l'accompagna. Lui-même fit panser quelques brûlures superficielles qu'il avait reçues en essayant de sauver la jeune fille.

Le jeune homme voulait que le mariage fut célébré à l'hôpital, mais les médecins ont déclaré que la moindre émotion pouvait tuer la malade.

UNE ERREUR JUDICIAIRE

Condamné à mort, il sera remis en liberté après avoir fait sept ans de prison.

New-York, 26.—Une dépêche de Trenton (New-Jersey) signale un cas remarquable d'erreur judiciaire.

Un nommé John E. Schuyler fut condamné à mort, il y a sept ans, après avoir été déclaré coupable d'un assassinat dont fut victime un jeune fermier de la localité de Venoy.

Tout était prêt pour l'exécution dans la prison du comté de Hunterdon, lorsque, au dernier moment, le gouverneur du New-Jersey commua la peine de Schuyler. Le malheureux échappa de bien peu à la peine capitale, car la potence était déjà montée et, de sa cellule, il entendait les derniers coups de marteau donnés par les charpentiers à la funèbre construction, lorsque la nouvelle de la commutation de peine arriva.

Il y a sept ans de cela et, ces sept années, Schuyler les a passées dans la prison du comté de Hunterdon.

Or, voici qu'un individu nommé Frank Burd, emprisonné pour vol, vient d'avouer être l'auteur du crime pour lequel Schuyler faillit être pendu. Les détails fournis par Burd dans sa confession ne laissent pas le moindre doute sur l'exactitude de ses aveux, de sorte que le condamné à mort innocent sortira très prochainement de prison et sera complètement réhabilité.

Il pourra se vanter de revenir de loin.

CATASTROPHE AERIENNE

Un dirigeable militaire autrichien détruit un biplane

Vienne, 23.—Un simulacre de combat, entre un dirigeable et plusieurs aéroplanes, s'est terminé par la mort de 9 aviateurs militaires. Un biplan, par suite d'une fausse manoeuvre, est venu se jeter sur le ballon, lui faisant une énorme déchirure, par laquelle l'hydrogène s'échappa en quantité; une terrible explosion se produisit et les deux engins vinrent s'écraser sur le sol.

De nombreuses personnes, témoins de l'accident, se précipitèrent sur le lieu de la catastrophe pour porter secours aux malheureux aviateurs, mais inutilement, car, après bien des efforts, on ne put retirer que neuf cadavres de l'enchevêtrement informe des débris calcinés des deux appareils.

Les corps des malheureux aviateurs, horriblement brûlés, étaient méconnaissables.

Le dirigeable militaire "Koertling" avait quitté ce matin son port d'attache de Fischamend pour se rendre aux grandes manoeuvres; le capitaine Hanswirth, pilote du ballon, avait l'intention de prendre des photographies des mouvements des troupes.

Une demi-heure après le "Koertling", un biplan s'élançait à sa poursuite et ne tardait pas à le rattraper; l'aéroplane était piloté par le lieutenant Flatz; le lieutenant Hoosta était à bord, en qualité d'officier observateur.

Après avoir évolué plusieurs fois autour du gros dirigeable, le lieutenant Flatz voulut prendre de la hauteur pour survoler le dirigeable. Calcula-t-il mal sa distance ou sa vitesse, ou fut-il plaqué par un coup de vent au moment où il arrivait près du ballon? C'est ce qu'aucun témoin n'a pu déclarer, mais on vit soudain le biplan foncer sur le dirigeable; une terrible explosion se produisit et, au milieu d'une gerbe de flammes, les deux appareils s'écrasèrent sur le flanc d'un montagne.

Les corps des victimes étaient horriblement brûlés et défigurés; on eut beaucoup de mal à les identifier.

Les noms des victimes sont: le capitaine Hanswirth, les lieutenants Hofstetter, Flatz, Hoosta, Brüen et Heidinger, les caporaux Hadima et Weber et le mécanicien Kammerer.

Les troupes de Huerta ont été délogées de Tampico par les rebelles mexicains que soutiennent les Etats-Unis. Tampico est située dans une région pétrolière et est un important port de mer, venant immédiatement après Vera Cruz. Dans un mur où les canons des rebelles ont ouvert une large brèche, un cannonier rebelle a installé une pièce d'artillerie. On le voit près de la gueule du canon.

LES SUFFRAGETTES LONDONIENNES

La foule apris l'habitude de s'amuser leurs dépens.

Londres, 24.—Les habitants de Londres ont décidément trouvé un passe-temps nouveau pour le dimanche. Ils se plaisent à taquiner les suffragettes dont l'impopularité ne cesse de croitre.

Plusieurs réunions de suffragettes ont été troublées par la foule: les femmes qui voulaient prendre la parole étaient prestement chassées de l'estrade. Dans quelques cas, les suffragettes furent sur le point d'être trempées dans l'eau. La police intervint à temps pour les soustraire à la foule, non sans peine d'ailleurs.

LA JUSTICE DE VILLA

Il fait fusiller un gouverneur militaire.

Galveston, 24.—Le général Manuel Chao, ancien gouverneur de Chihuahua, a été fusillé hier sur l'ordre de Villa, selon les dépêches reçues aujourd'hui de Saltillo. C'est près de cette ville que l'exécution eût lieu.

Plus de 25 coups de fusils furent encore tirés sur lui après sa chute.

AERONAUTES EN DANGER

Ils sont miraculeusement sauvés par un arbre.

Paris, 24.—Un ballon, monté par quatre personnes, qui avait quitté Louvière (Belgique) jeudi dernier, ne tarda pas, poussé par un vent violent, à passer la frontière française; il suivit la vallée de la Meuse à une grande hauteur.

Tout à coup, alors qu'il se trouvait au-dessus des bois d'Hamillons, près de Nouzan, le ballon commença à descendre rapidement, la valve s'était détachée et le gaz se perdait en abondance.

Bientôt, l'enveloppe se repliait sur elle-même et, faisant parachute, ralentit légèrement la vitesse de sa descente. Grimpés dans le filet, les quatre aéronautes se croyaient voués à une mort certaine; quand ce qui restait de leur ballon vint tomber sur le sommet d'un énorme chêne, sur lequel ils restèrent un moment pour se remettre de leur violente émotion.

Aussitôt qu'ils se retrouvèrent à terre heureux de l'avoir échappé si belle, ils dansèrent une ronde effrénée autour de l'arbre sauveur.

Si l'accident s'était produit un instant plus tôt ou plus tard, ils se seraient infailliblement tués dans leur chute.

UN MENDIANT FORTUNE

Il avait amassé $12,000 en sept ans.

New-York, 25.—Parmi les personnes qui viennent chercher fortune en Amérique, il en est peu, sans doute, qui aient songé à employer le même moyen que Joseph Vono, un Italien sur qui la police a mis la main hier.

Vono fut arrêté au coin de la 5me Avenue et de la 58e rue par le policeman Cuningham, parce qu'il importunait les passants de ses pressants appels à leur charité.

Conduit devant le tribunal de nuit, le mendiant fit connaitre son identité, son âge, 36 ans, mais refusa de donner son adresse.

On le fouilla et l'on trouva dans ses poches une lettre adressée au numéro 42 West Second Avenue.

Un policeman se rendit à cette adresse et apprit qu'en effet Vono y habitait. Introduit dans l'appartement du prisonnier, il le trouva fort bien meublé; il y avait même un piano automatique; parmi les vêtements se trouvait un habit de soirée en parfait état.

Dans un secrétaire, le policeman découvrit des livrets de banque montrant que Vono avait effectué des dépots divers dont le total atteignait douze mille dollars.

Le prisonnier reconnut qu'en effet il disposait de cette somme qu'il avait amassée en sept ans. Il dit aussi que pendant ce temps il avait régulièrement envoyé dix dollars par semaine à sa femme, restée en Italie.

Le juge a envoyé Vono passer quinze jours à la "Workhouse".

UNE VILLE EN FLAMMES

Un immense incendie dévore Salem dans le Massachusetts.

Salem Mass., 26.—Un immense incendie qui menace de détruire la ville entière a éclaté ici cet après-midi vers deux heures et n'est pas encore maîtrisé.

Le feu a pris pour une raison encore inconnue dans les usines de la Korn Leather Co. au coin de Proctor et Boston streets, quartier de la ville où se trouvent le plupart des fabriques de chaussures.

Poussées par un fort vent du nord-ouest, les flammes ont rapidement gagné les immeubles voisins, détruisant plus de vingt usines en trois heures. Tous les magasins situés dans Boston street depuis Putnam et Essex streets ont été brûlés.

Les principaux immeubles détruits sont: le Watson Building, le John Hathaway Bake Shop, le Watson Harness Shop; sept maisons faisant partie des propriétés Gaunon, la fabrique de M. Patrick Creedon et sa maison d'habitation.

Du quartier de la High School le feu franchit la ligne du chemin de fer et gagna le quartier connu sous le nom de quartier français, South Salem, quartier qui ne comprend guère que des maisons en bois, de trois étages, et comme les pompes manquaient dans ce quartier, treize maisons furent détruites en peu de temps.

Les habitants avaient pu quitter leurs maisons à temps, mais sans avoir eu le temps d'emporter leurs meubles ni tous leurs vêtements.

Dès que l'on comprit qu'il serait difficile de venir à bout de l'incendie, des secours furent demandés à Boston et un train spécial parti de cette ville amena des pompiers en grand nombre.

Toutes les pompes de la ville étaient sorties dès la première alarme car on avait tout de suite vu que le sinistre atteindrait des proportions énormes. Le service de l'électricité fut interrompu au bout de peu de temps.

Le maire Hurley a donné des ordres pour que la Town House et la Market House fussent ouvertes aux familles que le feu chassait de leurs habitations.

A sept heures du soir, on estimait à plus de deux millions de dollars les dégâts matériels. Cent cinquante immeubles étaient réduits en cendres.

Le nombre des victimes était à la même heure de dix-neuf. On pense qu'un enfant a péri dans les flammes.

Un orphelinat de Lafayette street abritant cent cinquante enfants est détruit, de même que le Salem Hospital. Par bonheur tous les malades purent être transportés en lieu sûr.

* * *

Salem, Mass., 26, soir. A 10 h. 45 du soir le feu semble maîtrisé. On estime à ce moment que les dégâts atteindront de cinq à sept millions de dollars.

CATASTROPHE EN BELGIQUE

Deux cents mineurs ensevelis dans une mine.

Liége, Belgique, 23.—Deux cents mineurs ont été ensevelis dans le Charbonnage de la Vieille Marihaye, situé près de cette ville quand le feu s'est déclaré. Deux cents de leurs camarades, ont pu s'enfuir au moment où l'alarme a été donnée.

Le feu faisait encore rage cet après-midi, et tout a été mis en oeuvre pour sauver les mineurs qui se trouvent encore dans les puits.

Quatre cents mineurs se trouvaient dans le puits au moment de la catastrophe, deux cents ont réussi à s'échapper.

Les autres sont restés ensevelis pendant quatre heures, alors que le feu faisait rage dans les galeries.

Leurs camarades les ont aidés finalement à sortir de la dangereuse position où ils se trouvaient.



Autre photographie du "Resolute" en pleine mer, à toute vitesse, se préparant au grand concours international. Le "Resolute" a soixante-dix peds de longueur.

JUSTICE ACCOMMODANTE

Mme Caillaux aurait sortie de sa prison.

Paris, 24.—Le "Figaro" prétend savoir que lundi dernier Mme Caillaux assista par faveur spéciale à l'enterrement de Mme Huningue demi-soeur de M. Caillaux. Il assure qu'à sa descente de voiture au cimetière du Père-Lachaise, la meurtrière fut reconnue par la foule et sifflée et que près de la tombe des manifestations hostiles se produisirent.

Le journal rappelle à ce propos que l'ancien ministre Baïhaut emprisonné lors de l'affaire de Panama se vit refuser l'autorisation d'assister aux obsèques de sa propre femme.

CHRONIQUE AGRICOLE

LE MARCHE

Blé—	
Nord No. 1	.83¾
Nord No. 2	.87½
Nord No. 3	.86
Nord No. 4	.80⅞
Rejeté No. 1	.83¾
Rejeté No. 2	.81¾
Rejeté No. 3	.79¾
Sale No. 1	.83¾
Sale No. 2	.81¾
Sale No. 3	.79¾
Avoines—	
C. W. No. 2	.39
C. W. No. 3	.38¾
Fourrage No. 1 Extra	.38¾
Fourrage No. 1	.37¾
Fourrage No. 2	.37¾
Orge—	
No. 3	.53
No. 4	.51½
Rejeté	.49.
Fourrage	.48½
Lin—	
N. C. W. No. 1	$1.38⅜
C. W. No. 2	1.23⅜
C. W. No. 3	1.33⅜

PRODUCTION ECONOMIQUE DU LAIT

Plus peut-être que le marchand de détail, le fabricant s'occupe de la question du prix de revient. Il sait que le seul moyen pour lui d'augmenter sa marge de profit est d'abaisser le coût de production de sa marchandise, car il n'y a pas de profit à attendre si le prix de vente est au-dessous du prix de revient.
donc qu'il soit sage pour lui de surveiller plus attentivement la pas un manufacturier? Il semble

Or, le cultivateur laitier n'est-il ne peut s'attendre à ce que le prix question du prix de revient car il de vente du lait aille toujours en montant. Supposons que la ferme soit en bon état et bien conduite, à combien revient le lait par cent livres? Le seul moyen de le savoir est de contrôler la production annuelle de chaque vache.

Ce contrôle est d'autant plus nécessaire que les vaches (comme les hommes du reste) sont essentiellement trompeuses. Elles paraissent peut-être bonnes productrices, mais on ne connait réellement leur valeur que lorsqu'on se met à contrôler la production de lait et de gras au moyen de la balance et de l'épreuve. Or, lorsque la fabrique paie le lait 95 cents les 100 livres à quoi bon tenir des vaches qui font payer leur lait $1.25 les 100 livres à leur propriétaire, en nourriture seulement. Ce sont là des choses dont on ne se doutait pas et que l'on constate facilement quand on se met à contrôler la production. Le service de l'Industrie laitière, fournit gratuitement sur demande des feuilles pour l'inscription des pesées du lait et de la nourriture.

Un cultivateur qui a de bonnes vaches, c'est-à-dire des vaches sélectionnées au moyen de contrôle, peut fort bien s'attendre à obtenir deux dollars de lait pour chaque dollar de nourriture qu'il leur donne. Voilà ce qui s'appelle une production économique et avantageuse. La vache ordinaire n'est pas une productrice avantageuse parce qu'elle n'a pas été sélectionnée; elle s'est formée elle-même, au petitt bonheur. Le laitier dont le troupeau est composé de producteurs économiques montre qu'il connait son industrie et qu'il l'exploite avantageusement. Faites en sorte que chaque vache rapporte de bons profits!

C. F. W.

LA PRODUCTION DU LAIT

L'entretien des fonctions de la vie chez un animal exige la consommation d'une certaine quantité de nourriture. Cette exigence s'accroit encore lorsque l'animal travaille. La production du lait, en quantités plus ou moins grandes, entraine une forte dépense d'aliments et cette dépense est plus que proportionelle à la quantité de lait produite. En effet, non seulement les éléments qui entrent dans la composition du lait doivent être obtenus d'une source extérieure, telle que la nourriture, mais l'énergie requise pour élaborer le lait des matériaux consommés crée une nouvelle demande de nourriture, et une demande très considérable. La bonne vache laitière est donc nécessairement bonne mangeuse. C'est son métier que de consommer des aliments.

La nourriture consommée doit contenir les éléments nécessaires pour remplacer les déchets du corps et élaborer le produit que l'on désire obtenir, c'est-à-dire le lait. Le corps de l'animal se compose des éléments suivants: 1o. eau, de 40 à 65 pour cent, 2o. cendres ou matière minérale, du 2 à 4 pour cent, 3o. gras, de 5 à 50 pour cent, 4o. matière azotée ou protéine, de 11 à 20 pour cent. Toutes ces substances doivent être fournies tous les jours aux animaux si l'on veut les maintenir en bonne santé.

LES ALIMENTS

Les aliments que l'on donne généralement aux bovins et aux autres animaux de la ferme contiennent en proportions variables des éléments mêmes qui sont nécessaires à la vie de la vache laitière et à la production avantageuse du lait. Les plantes ou les parties des plantes contiennent, en sus de la protéine, de l'eau, de la matière grasse, de la matière minérale ou des cendres, une quantité considérable d'une substance que l'on appelle "substance hydrocarbonée" ou "hydrates de carbone".

Eau.—Tous les fourrages contiennent de l'eau. La proportion varie de 8 à 10 pour cent dans le grain, le foin, etc., jusqu'à 90 ou même 95 pour cent dans certaines variétés de racines, ou dans les pois et les trèfles à végétation luxuriante. L'eau des fourrages n'a pas plus de valeur nutritive que l'eau ordinaire, mais sa présence peut affecter sensiblement le goût de la nourriture.

Hydrates de carbone.—Les hydrates de carbone sont de deux espèces: les extraits non azotés, tels que l'amidon, le sucre, les gommes, etc., et la cellulose ou les fibres qui forment la partie principale des parois des cellules végétales. Ces substances sont converties par l'animal en matière grasse, et emmagasinées dans le corps ou utilisées tout de suite dans la production de chaleur et l'énergie. Les hydrates de carbone forment la majeure partie des aliments; ils servent de base dans le calcul des rations. On a constaté qu'une livre de matière grasse vaut environ deux livres et quart d'hydrates de carbone.

Protéine.—La protéine (ou substance azotée) est cet élément des plantes qui renferme l'azote. On l'appelle parfois la "productrice de chair." Elle entre dans la composition de presque toutes les parties du corps de l'animal; c'est un des éléments les plus importants du lait. Nulle autre substance ne pourrait prendre sa place, tandis qu'elle peut prendre la place d'autres substances. En effet on croit que la protéine peut remplacer la matière grasse ou qu'elle peut se convertir en matière grasse. Il est donc évident qu'elle forme une partie indispensable de toutes les rations.

Matière grasse.—La matière grasse est cette partie des aliments que l'on peut dissoudre au moyen de l'éther. Les vrais gras cependant comprennent en outre la cire et certains autres éléments constitutifs des plantes. Les matières grasses de la nourriture peuvent être emmagasinées dans le corps sous forme de graisse, employée pour maintenir la chaleur du corps ou transformée en gras de lait. Comme nous l'avons déjà dit une livre de matière grasse vaut environ 2 1-4 livres d'hydrates de carbone pour la production de la chaleur.

Cendres ou matière minérale. —La matière minérale est ce qui reste après que la partie combustible d'un aliment est brûlée. Elle est employée dans la formation des os et l'élaboration des sucs digestifs.

De toutes les substances qui entrent dans la composition du corps l'eau est la plus importante et la plus abondante. Elle sert à faire dissoudre la plupart des solides du corps et entre largement dans la composition de toutes ses parties; elle joue également un rôle prépondérant dans toutes ses fonctions.

Les matières minérales entrent plus ou moins dans la composition des muscles et des autres tissus, mais elles sont principalement utilisées dans la formation des os. On trouve la matière grasse en plus ou moins grande quantité dans la plupart des tissus, tandis que la protéine entre dans la composition de presque toutes les parties du corps de l'animal ou de ses produits. Dans le lait, dont la production nous intéresse ici tout particulièrement, la matière sèche se compose d'environ un tiers de protéine, d'un tiers de matière grasse et d'un tiers de sucre, etc.

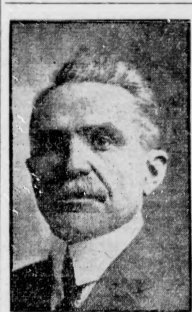
PROPORTION DES ALIMENTS

Les investigateurs ont fait beaucoup de recherches pour connaître la qualité exacte des divers éléments nutritifs que les animaux exigent sous certaines conditions. C'est un principe généralement admis qu'un animal doit avoir tout l'eau qu'il demande, d'autre part les rations ordinairement données contiennent assez de matière minérale pour satisfaire toutes les exigences. Il est donc évident que s'il est possible de trouver exactement la quantité requise des trois autres sortes d'éléments—protéine, hydrates de carbone et matière grasse—et que si nous savons dans quelle proportion chacun de ces divers éléments nutritifs entre dans un aliment, il ne sera pas difficile de compter la ration.

QU'ENTEND-ON PAR RATION?

Par ration nous entendons: 1o la quantité totale d'aliments de toutes sortes donnée à un animal dans une période de 24 heures et 2o. d'une façon générale, le mélange d'aliments donné à un troupeau ou à un animal.

J.-H. Grisdale,
Ferme Expérimentale,
Ottawa, Ont.



M. JACQUES PARENT

M. Jacques Parent, candidat dans Morris, est un des vieux citoyens du comté. Il y vit depuis 38 ans. Nul candidat ne saurait se recommander plus, par son passé, à un comté d'agriculteurs, où la prospérité générale dépend absolument de la prospérité de l'agriculture.

On peut dire que toutes la vie de M. Jacques Parent a été consacrée à promouvoir l'agriculture, dans le district qu'il habite.

Excellent agronome, il a été le père de la culture mixte et de l'industrie laitière. Son mérite personnel et les services rendus à la classe agricole lui ont valu d'être nommé membre du Bureau du Collège d'Agriculture. Là, il a employé toute son influence à trouver des conférenciers agricoles pour nos paroisses. Partout, il a fait prêcher la culture mixte, les moyens de libérer le sol des mauvaises herbes et la nécessite de se livrer de plus en plus à l'industrie laitière.

Ces jours derniers, un journal allemand important, *Der Norwesten*, louait hautement son grand sens des affaires et la confiance que lui ont toujours témoigné ses amis de toutes nationalités.

Depuis 25 ans, disait en substance, cet important journal allemand, M. Jacques Parent a fait des affaires de tous genres avec ses compatriotes. Et il peut aujourd'hui se vanter de n'avoir jamais été obligé de recourir aux tribunaux pour régler un différent.

C'est un des plus beaux éloges que puisse désirer un homme d'affaires.

M. Jacques Parent est un grand propriétaire dans le comté de Morris. Il a tout intérêt au développement et au progrès de l'agriculture dans ce comté. De sorte qu'il est sur que ce comté aura en lui un fidèle serviteur.

LA VIE CHERE ET LES AMERICAINES

Panurge souffrait déjà d'un mal que "l'on nommait en ce temps-là manque d'argent": mais la "crise" n'était point encore si générale. Elle a pris aujourd'hui les proportions d'une épidémie; tout le monde en est atteint; l'on n'entend que des soupirs et des gémissements sur la cherté de la vie.

Au moment où, aux Etats-Unis, on commençait à signaler les milliardaires, Emerson, le grand Américain dont on connait l'idéal philosophique, assurait à ses compatriotes que, "si les riches n'étaient pas si riches, les pauvres seraient beaucoup plus pauvres". On constante avec étonnement que les pauvres sont toujours aussi pauvres et que pourtant les riches sont plus gênés qu'ils ne le furent jamais. L'explication de cette diminution de la "rente" est un sujet qui tente les économistes. Ils en donnent toutes sortes de raisons techniques que peuvent seuls comprendre des cerveaux de financiers. Ils n'ont pas assez pris en considération un facteur tout moral, qui, cependant, contribue pour une bonne part aux embarras actuels; je veux dire l'extravagance des Américains, surtout, des Américaines.

Sortis de leurs premières luttes pour l'indépendance et pour la liberté, les Etats-Unis sont entrés, dès le début du dix-neuvième siècle, dans une prospérité immédiate qui, depuis, va toujours croissant. Les pionniers qui ont couvert ce pays de richesses féeriques ont été vite et merveilleusement récompensés. Les fortunes se sont ammassées avec une rapidité vertigineuse et, presque aussitôt, la population s'est divisée en deux camps: les hommes qui gagnaient l'argent, les femmes qui le dépensaient.

Si la force de la bourgeoisie française réside dans ses aptitudes à épargner, la puissance de l'Américaine provient de la quasi nécessité où elle est de dépenser. Elle n'avait pas à sa portée d'autre moyen de s'éduquer, de s'instruire, de s'affiner. Elle est devenue un être qui compte dans la civilisation du monde, parce qu'elle a été d'abord le trésorier-payeur général d'une société. On sent chez elle un sentiment de responsabilité individuelle que seule a pu développer une telle liberté économique. Si paradoxal que cela semble, ce penchant à l'extravagance a été une sauvegarde pour la nation elle-même. L'Américaine a empêché que, dans son pays, l'or ne devint un but en soi; grâce à elle, les grandes fortunes sont restées des moyens de jouissance et de progrès. Mais, tout de même, il y a eu des excès. Ils ont beaucoup ajouté au prestige presque exclusif du luxe dans la société moderne.

* * *

On apprend, par exemple, que dans les dix dernières années, les Américaines ont acheté pour un milliard cinq cent millions de diamants; les perles ont été encore plus recherchées. On cite, entre autres, le cas d'un sénateur qui vient de s'installer à New-York. Il a introduit dans la maison qu'il faisait construire des innovations telles que des salles de bains, dont la tuyauterie est en argent, les baignoires en verre de Carrare. Pour obtenir ce dernier raffinement, on a fait travailler une équipe d'ouvriers pendant cinq années; les expériences ont coûté des centaines de milliers de francs. Le même milliardaire couche dans un lit d'ivoire incruté d'or. (Prix: un million.) Les murs de sa chambre sont d'émail et d'or ciselé; les rideaux, de fabrication spéciale, ont coûté dix mille francs la paire (il y en a dix paires!). L'armoire à glace—un meuble familial—a été payé sept cent cinquante mille francs; la table de toilette, quatre cent mille; le lavabo, trois cent mille, etc., etc.

On parle, dans le Far-West, d'une femme qui serait un amateur passionnée des singes. Elle loge chez elle une de ces petites bêtes dont la délicatesse lui coûte soixante-quinze mille francs par an. Ce ouistiti est servi par une suite de domestiques personnels; il mange dans des assiettes d'argent; il se repose dans un lit rehaussé d'or et, quand le temps le permet, il sort dans sa voiture particulière, que traîne un cheval de sang.

Des gens plus simples dépensent, cependant, cinq mille francs par an pour leurs chiens en fourrures, dentelles, costumes de sport, pantoufles et bijoux.

D'autre part, la coquetterie d'un joli pied a toujours été un faible pour l'Américain. Certains dandys n'hésitent pas à payer une paire de bottines deux mille francs. Un New-Yorkais connu a déposé dans toutes les villes du monde une commande permanente pour les "dernières créations de chaussures". Les échantillons que l'on lui expédie fidèlement lui reviennent à cinquante mille francs par an.

Le propre de l'esprit du parvenu est de désirer ce que les autres n'ont pas, ne peuvent avoir, de leur enlever ce qu'ils possèdent par l'appât de sommes irrésistibles.

Récemment, un bijoutier de New-York, prompt à exploiter ces faiblesses, démocratiques, a reçu la visite d'un client en quête d'un bijou exceptionnel. Rien, au dire de ce mari yankee, n'était assez beau pour être offert à sa femme. Il part pour Paris dans l'espoir d'y trouver mieux. Le bijoutier l'a devancé. Il s'est procuré pour deux cents mille francs un rubis admirable. Il s'installe dans l'hôtel où son client a l'habitude de descendre. Il le rejoint. Avec beaucoup de mystère, il consent à montrer le rubis, qu'il a acheté, dit-il, pour un amateur de New-York.

—Combien vous en donne-t-il? demande le millionnaire.

—Deux cent soixante-quinze mille francs, déclare le bijoutier.

—En voici trois cent mille! fut la réponse, appuyée par un chèque.

* * *

Ce seraient là des fantaisies évidemment vulgaires et sans intérêt, si elles n'avaient pas une répercussion certaine jusque sur les budgets les plus modestes. Et voici comme:

Pendant la première moitié du dix-neuvième siècle, l'Amérique a été un pays surtout agricole. C'est seulement à partir de 1850 que l'on a vu les produits de l'industrie dépasser en rendement ceux de l'agriculture. En même temps, et comme une conséquence logique, la population des Etats-Unis s'est rapidement augmentée. Il y a eu une invasion d'immigrants que la vie fermière, avec ses maigres profits, n'avait pas jusqu'alors attirés. On a vu soudain un million d'hommes débarquer annuellement sur le sol américain. Bien entendu, il a fallu les nourrir, alors que leur travail ne concourait pour ainsi dire pas à accroître la quantité des éléments indispensables à la vie. Laissons parler les chiffres:

Depuis 1907, le nombre des boeufs élevés pour le marché est tombé de cinquante et un millions à trente millions par an. Le nombre des moutons est descendu de cinquante-trois millions à cinquante et un millions. Cependant, la population s'accroissait de dix millions!

D'autre part, la rareté de la main-d'oeuvre aux Etats-Unis, l'indépendance de l'ouvrier qui en est la suite, la puissance des syndics, la fréquence des grèves, ont augmenté le coût du travail. Enfin, la passion du luxe, qui accapare des masses d'ouvriers pour satisfaire une petite minorité, a faussé les prix de toutes choses.

L'auteur de ce mal n'est-il pas le goût du raffinement personnel si typiquement yankee? On est obligé de reconnaître qu'il a été transporté en Europe par les Américaines. On les a d'abord considérées avec stupéfaction, on les a désapprouvées, blâmées; puis on en a été séduit; on s'est laissé griser par ce poison de magnificence. A présent, tout le monde veut sa part d'un luxe qui, autrefois, était révélateur d'un certain abandon moral.

Et pourtant, les conditions de l'existence sont toutes différentes sur les deux rives de l'Océan: là-bas, on est maître, on n'a ni voisins hostiles à combattre, ni armées à entretenir. On vit, non pas de réserves restreintes, mais de ressources illimitées. Aussi bien, malgré toutes leurs prodigalités, les Américains n'arrivent-ils pas à dépenser ce qu'ils gagnent. On compte que l'on a gaspillé, au cours de l'année dernière, un milliard et demi dans l'administration des finances de l'Etat, autant dans les bureaux municipaux; les pertes occasionnées par le vice et par le crime montent à six mille millions de dollars. Et cependant, la richesse des Américains croît toujours.

Elle croît plus vite que la science, pourtant si promptement acquise, d'en jouir. Témoin ce propos que la malignité publique met dans la bouche d'une parvenue en train d'organiser son palais:

—Des thermomètres en vif argent? C'est bon pour les domestiques. Moi, je les veux en vif or!

B. Van Vorst.

LA CHASSE AUX FAUVES CHEZ SOI

Le cinématographe, considéré uniquement tout d'abord comme une source de distraction, tend de plus en plus à recevoir des applications utiles. On peut affirmer que, dans un avenir prochain, il remplacera pour les enfants l'incomplète "leçon de choses" et sera ainsi d'un emploi courant dans les grandes écoles.

Mais ni vous ni moi n'aurions songé à tirer parti du cinéma de la façon qu'ont imaginée dernièrement les Anglais. Pour en parler, le moment est bien choisi puisque plaines et bois retentissent encore des coups de fusils de nos vaillants chasseurs. Ces c'est de chasse qu'il s'agit.

Si habile qu'on soit à loger une balle dans le noir de la cible à vingt-cinq pas, cela n'implique pas qu'on se révèle devant le gibier un tireur de première force, et il est probable que les habiles champions de la carabine et du pistolet qui s'exhibent dans les music-halls ne sont pas plus adroits que le commun des mortels quand il s'agit d'abattre une bécasse ou un perdreau.

Et ce qui est vrai pour le tir de stand par rapport à la chasse ordinaire est encore exact quand il s'agit de comparer le gibier de nos pays avec, par exemple, celui de l'Afrique orientale anglaise, qui est fort à la mode. Un bon tueur de lièvres mis en présence d'un troupeou de gazelles ou d'antilopes peut rater invariablement tous ses coups. Or, il est vexant pour un sportsman qui fait le voyage des Indes, de Monbassa ou de Sierra-Leone de se révéler tout à coup tireur pitoyable.

Les Anglais ont imaginé d'utiliser le cinéma pour s'exercer à tirer toutes les espèces de gibier... à domicile, ou peu s'en faut. On projette sur l'écran lumineux des films "tournés" en Afrique, en Asie, en Amérique et qui font passer sous les yeux des chasseurs, à l'affût dans l'obscurité, des zèbres lancés au galop, des gnous courant à toute vitesse, et même des rhinocéros ou des éléphants.

Dès qu'une détonation retentit, on arrête l'apareil pour vérifier si le tireur a bien touché la bête qu'il visait. Puis on marque le trou de la toile pour ne point le confondre avec d'autres plus tard. Il parait que cette méthode est excellente et permet de faire de très rapides progrès. Elle présente le seul inconvénient d'user assez rapidement les écrans de toile sur lesquels on projette l'image animée.

Jacques Cézembre.

Une cure contre le rhumatisme. Les impuretés du sang résultat du mauvais fonctionnement du foie et des rognons, provoquent une forme de rhumatisme très souffrant et très persistant. Le sang devient souillé par une immixtion d'acide urique qui cause beaucoup de mal dans les tissus et les articulations. Les Pilules Végétales de Parmelee sont reconnues comme ayant accompli de remarquables guérisons et leur usage est fortement recommandé. Un essai convaincra tout homme de leur valeur.

EN PROVINCE

HAYWOOD

Les travaux d'égouts commencés dans notre localité marchent très rapidement, très bien dirigés et une bonne entente, cela marche à merveille. Aussi nous espérons que nous ne nous arrêterons pas au bout du petit contrat qui a été donné; que notre généreux M. Roblin voudra bien nous faire une petite prolongation de 2 ou 3 milles, ce qui fera un bien énorme à la place et aussi aux gens qui y travaillent. C'est si doux à caresser les piastres, que tout le monde veut y avoir sa place et est heureux de dire: je travaille pour les bleus, et avec les bleus...

* * *

Au pique-nique de Saint-Claude, où je me trouvais mercredi dernier, j'ai eu le plaisir de voir que tous s'y amusaient très bien.

Je ne veux pas vous en faire la description: d'autres s'y entendront mieux. Je veux seulement vous dire que M. le Curé de Somerset nous a fait un discours de circonstance qui a été très applaudi.

Nous entendions aussi de temps en temps la fanfare de Notre-Dame de Lourdes nous égayant de ses sons mélodieux, de plusieurs morceaux patriotiques.

Nous avons aussi eu le plaisir si on peut appeler cela plaisir, de se rincer l'oeil par de superbes costumes portés avec élégance; la mode était exhibée dans toute *sa splendeur, ou laideur*, vous choisirez. Nous nous serions cru au carnaval. Ils ne cédaient en rien à ceux que l'on voit aux courses de Longchamps, que vous avez dû remarquer la dernière fois que nous y étions ensemble. La fête s'est terminée par une soirée théâtrale. A bon entendeur salut!

Un Spectateur.

FANNYSTELLE

Melle A. Larrivée, institutrice à l'école Castagnier, est partie lundi matin pour Hull, P. Q., où elle rejoindra ses soeurs.

* * *

Mme Moreau, mère de Mme V. Guilbault, de ce village, est décédée mardi à Notre-Dame de Lourdes, Man., après plusieurs mois de maladie. Mme Guilbault était au chevet de la malade depuis quelques jours. Nous offrons nos plus vives condoléances à la famille en deuil.

* * *

Vendredi, samedi et dimanche sont les trois jours d'adoration du T. S. Sacrement à Fannystelle. Il y aura foule aux exercices.

* * *

M. A. Palas, étudiant à l'Université d'Ann Harbor, Mich., est de retour dans sa famille pour les vacances.

* * *

M. Jos. Poncelet, de Fisher Branch, Man., est en promenade chez son beau-frère, M. Ed. Poirier.

* * *

M. Armand Dureault, étudiant au Collège de Saint-Boniface, est ici pour les vacances.

* * *

M. Emmanuel Couture, de Saint-Boniface, ainsi que M. Benoit, étaient en promende parmi nous cette semaine.

* * *

Melles Magnan et Laliberté, de Saint-Boniface, étaient les hôtes des demoiselles Lavigne cette semaine.

* * *

Mme Schwartz, accompagnée de sa nièce Melle Schwartz, toutes deux de Winnipeg, étaient en visite chez M. et Mme P.-A. Bouvier.

* * *

Melle Tory, de Winnipeg, est en visite chez sa soeur Mme J. Kissack.

* * *

M. et Mme J. McDougall, de Winnipeg, sont les hôtes de M. et Mme A.-F. Caster, cette semaine.

* * *

M. Gabriel Poitras, étudiant au Séminaire de Saint-Boniface, est de retour parmi nous pour les vacances.

* * *

Le parti conservateur a ouvert une salle de comité dans la maison de M. A. Minard.

* * *

M. l'abbé J. Joubert est parmi nous et il nous adressera la parole aux exercices des Quarante Heures. Nous sommes heureux de sa visite au milieu de nous.

* * *

Notre club de balle au champ ira se mesurer, le 1er juillet, contre le club de Starbuck, au pique-nique qui aura lieu à cet endroit. Le 4 juillet, il se mesurera avec le club Dakota. Nous espérons voir notre club sortir victorieux en ces deux endroits.

* * *

Il est regrettable que nous ne puissions pas publier ici le résultat des courses du pique-nique du 23 courant; la liste fut malheureusement égarée, et le correspondant ne peut plus se souvenir des noms de ceux qui ont remporté les prix dans les nombreuses courses à pieds, à cheval, courses de chiens, etc.

Nous remercions spécialement les compagnies suivantes pour dons de différents objets: Jobin-Marrin, Paulin Chambers, J.-H. Ashdown, tous de Winnipeg, et les donateurs locaux, qui se sont montrés très généreux.

Ce pique-nique fut un succès sur toute la ligne. L'assistance était nombreuse et nous pouvons dire que nous avons eu de nombreux représentants des paroisses environnantes.

La partie de balle-au-champ des clubs junior Elie vs Fannystelle fut gagnée par les nôtres; résultat, 8 à 3.

Partie entre le club des petits garçons d'Elie et Fannystelle: résultat, 11 à 2 en faveur d'Elie.

Résultat des Parties

Clubs senior: Dakota vs Starbuck, victoire pour les derniers, 8 à 7.

Dakota.—Gryte, H. 2b; Gryte, G. c; Hallmeyer, p; Coates, E., 1b; Coates, W., ss; Gryte, L., 3b; Gryte, Alex., rf; Gagnon, J., cf; Clay, E., lf; Brass, R., capitaine.

Starbuck.—Poulin, 2b; Steinberg, c; Steinberg, O., p; Ferguson, W.-E., 1b; Morse, Ed., ss; Brynelson, O., 3b; Gunness, rf; Steinberg, cf; Halland, lf; Ferguson, capitaine.

Umpire: McKenzie.

2me partie: Starbuck vs le Club Canadien, de Fannystelle, pour le 1er prix de $15.00.

Fannystelle.—Phillips, F., c; Wise, C., 1b; Cyrenne, O., ss; Poitras, rf; Phillips, A., p; Beaupré, P., lf; Thiberge, W., 3b; Millette, 2b; Hallmeyer, cf; J. Painchaud, capitaine.

Starbuck.—Steinberg, C., c; Ferguson, W.-E., 1b; Steinberg, ss; Gunness, rf; Morse, p; Brynelson, lf; Halland, 3b; Poulin, 2b; Steinberg, E., cf; Ferguson, capitaine.

Umpire: Gryte.

Le résultat de cete partie fut de 15 à 5 en faveur de notre club, de sorte que le prix de $15 fut gagné par le club Fannystelle et le 2me prix de $10 par l'équipe de Starbuck.

* * *

La fermeture des classes de l'école du village est fixée à vendredi le 26 juin. Il y aura examen, et dimanche le 28, distribution des prix dans la salle de l'école, soirée récréative donnée par les élèves, sous la direction de nos religieuses.

Tout le monde est invité.

Yvonnie.

VANNES, MAN.

La fête du 14 juillet se fera chez M. Henri Lynossier. Il y aura grand banquet servi à midi pour 25 cents. A 2 heures de l'après-midi, course de chevaux; à 3 heures, courses des hommes, course dans un sac, etc. De 3 à 6 amusements divers. A six heures souper. Tir à la cible, courses au coq. Feu d'artifice. Retraite au flambeau. A 7 heures, grand bal. Liqueurs douces à boire, crême à la glace. Tous seront les bienvenus.

* * *

Un grand nombre de colons sont venus prendre des homesteads dans nos régions, mais à présent il faut aller loin de la station. Aux alentours, tout est pris.

* * *

Monsieur Henri Lynossier est occupé à casser avec sa grosse macrine. Il a déjà cassé depuis le printemps plus de 200 acres.

* * *

M. Pierre Mirault et M. Martel sont revenus pour passer quelque temps sur leurs homesteads.

Un abonné.

KEEWATIN, ONT.

LES VACANCES!

Vendredi à 2 heures de l'après-midi ont eu lieu les examens et la distribution des prix à l'école séparée.

M. l'abbé Dérome, accompagné des MM. les Commissaires Desgagné, Hébert et Bellefeuille, présida à cette fête d'écoliers. Ce fut en effet une fête pour les élèves, car tous ont subi les épreuves toujours à appréhender de l'exament avec succès.

Dans sa réponse à l'adresse qui fut lue, M. Derome fit valoir l'enseignement bilingue sur l'enseignement monothélite. Les enfants qui fréquentent l'école séparée, outre l'anglais qu'ils apprennent aussi bien qu'ailleurs, peuvent lire et écrire le français d'une manière intelligente. Avec tous les bons conseils pratiques que leur donna M. l'abbé pour le temps de vacances, sur la demande des enfants, il les bénit. M. Derome parla dans les deux langues.

Tous se retirèrent enchantés.

* * *

Nous n'aurons pas d'élection locale, le député conservateur ayant été élu par acclamation.

* * *

Nous regrettons le départ de Melle Boucher, notre dévouée institutrice, pour ne plus revenir. C'est une personne pieuse et très zélée. Elle laisse de grands regrets parmi les enfants et les parents de Keewatin. Succès dans son nouveau champ de labeurs.

* * *

M. l'abbé Desmarais a présidé à la distribution des prix à Norman, vendredi soir à 8 heures.

Pas de repos avec l'asthme.— Les attaques de l'asthme ont généralement lieu le soir, le moment où on a le plus besoin de repos. D'où perte de forces, débilité nerveuse, perte de poids et autres souffrances auxquelles on doit s'attendre jusqu'à ce que l'on se soit procuré un remède. Heureusement qu'il y a un remède. Le remède du docteur Kellogg contre l'asthme a prouvé sa valeur par des années de succès. Un essai vous en convaincra.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se prsenter à l'agence où la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils la fille, le frère ou la soeur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa soeur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

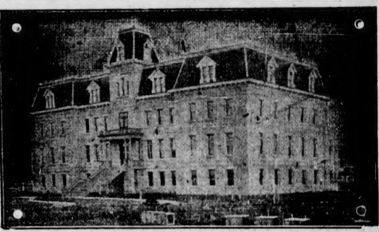
DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante arces en plus.

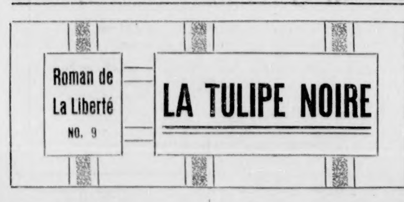
Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. COREY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.





Roman de La Liberté NO. 9

LA TULIPE NOIRE

—Oui, et en le secourant ce soir vous avez oublié les injures qu'il vous a dites ce matin. Monsieur, c'est plus que de l'humanité, c'est plus que du christianisme.

Cornélius leva ses yeux sur la belle enfant, tout étonné qu'il était d'entendre sortir de la bouche d'une fille du peuple une parole à la fois si noble et si compatissante.

Mais il n'eut pas le temps de lui témoigner sa surprise. Gryphus, revenu de son évanouissement, ouvrit les yeux, et sa brutalité accoutumée lui revenant avec la vie:

—Ah! voilà ce que c'est, dit-il, on se presse d'apporter le souper du prisonnier, on tombe en se hâtant, en tombant on se casse le bras, et l'on vous laisse là sur le carreau.

—Silence, mon père, dit Rosa, vous êtes injuste envers ce jeune monsieur, que j'ai trouvé occupé à vous secourir.

—Lui! fit Gryphus avec un air de doute.

—Cela est si vrai, monsieur, que je suis tout prêt à vous secourir encore.

—Vous! fit Gryphus; êtes vous donc médecin!

—C'est mon premier état, dit le prisonnier.

—De sorte que vous pourriez me remettre le bras!

—Parfaitement.

—Et que vous faut-il pour cela, voyons?

—Deux clavettes de bois et des bandes de linge.

—Tu entends, Rosa, dit Gryphus, le prisonnier va me remettre le bras; c'est une économie; voyons, aide-moi à me lever, je suis de plomb.

Rosa présenta au blessé son épaule; le blessé entoura le col de la jeune fille de son bras intact, et faisant un effort, il se mit sur ses jambes, tandis que Cornélius, pour lui épargner le chemin, roulait vers lui le fauteuil.

Gryphus s'assit dans le fauteuil, puis se retournant vers sa fille.

—Eh bien, n'as-tu pas entendu? lui dit-il. Va chercher ce que l'on te demande.

Rosa descendit et rentra un instant après avec deux douves de baril et une grande bande de linge.

Cornélius avait employé ce temps-là à ôter la veste du geôlier et à retrousser ses manches.

—Est-ce bien cela que vous désirez, monsieur? demanda Rosa.

—Oui, mademoiselle, fit Cornélius en jetant les yeux sur les objets apportés; oui, c'est bien cela. Maintenant, poussez cette table pendant que je vais soutenir le bras de votre père.

Rosa poussa la table. Cornélius posa le bras cassé dessus, afin qu'il se trouvât à plat, et avec une habileté parfaite, rajusta la fracture, adapta la clavette et serra les bandes.

A la dernière épingle, le geôlier s'évanouit une seconde fois.

—Allez chercher du vinaigre, mademoiselle, dit Cornélius, nous lui en frotterons les tempes, et il reviendra.

Mais au lieu d'accomplir la prescription qui lui était faite, Rosa, après s'être assurée que son père était bien sans connaissance, s'avançant vers Cornélius:

—Monsieur, dit-elle, service pour service.

Qu'est-ce à dire, ma belle enfant? demanda Cornélius.

—C'est-à-dire, monsieur, que le juge qui doit vous interroger demain est venu s'informer aujourd'hui de la chambre où vous étiez; qu'on lui a dit que vous occupiez la chambre de monsieur Corneille de Witt, et qu'à cette réponse il a ri d'une façon sinistre qui me fait croire que rien de bon ne vous attend.

—Mais, demanda Cornélius, que peut-on me faire?

—Voyez d'ici ce gibet.

—Mais je ne suis point coupable, dit Cornélius.

—L'étaient-ils, eux, qui sont là-bas, pendus, mutilés, déchirés?

—C'est vrai, dit Cornélius en s'assombrissant.

—D'ailleurs, continua Rosa, l'opinion publique veut que vous le soyez, coupable. Mais enfin, coupable ou non, votre procès commencera demain; après-demain, vous serez condamné: les choses vont vite par le temps qui court.

—Eh bien, que concluez-vous de tout ceci, mademoiselle!

—J'en conclus que je suis seule, que je suis faible, que mon père est évanoui, que le chien est muselé, que rien par conséquent ne vous empêche de vous sauver. Sauvez-vous donc, voilà ce que je conclus.

—Que dites-vous!

—Je dis que je n'ai pu sauver monsieur Corneille ni monsieur Jean de Witt, hélas! et que je voudrais bien vous sauver, vous. Seulement, faites vite; voilà la respiration qui revient à mon père, dans une minute peut-être il rouvrira les yeux, et il sera trop tard. Vous hésitez?

En effet, Cornélius demeurait immobile, regardant Rosa, mais comme s'il la regardait sans l'entendre.

—Ne comprenez-vous pas? fit la jeune fille impatiente.

—Si fait, je comprends, fit Cornélius; mais...

—Mais?

—Je refuse. On vous accuserait.

—Qu'importe? dit Rosa en rougissant.

—Merci, mon enfant, reprit Cornélius, mais je reste.

—Vous restez! Mon Dieu! mon Dieu! N'avez-vous donc pas compris que vous serez condamné... condamné à mort, exécuté sur un échafaud et peut-être assassiné et mis en morceaux comme on a assassiné et mis en morceaux monsieur Jean et monsieur Corneille! Au nom du ciel, ne vous occupez pas de moi et fuyez cette chambre où vous êtes. Prenez-y garde, elle porte malheur aux de Witt.

—Hein! s'écria le geôlier en se réveillant. Qui parle de ces coquins, de ces misérables, de ces scélérats de de Witt?

—Ne vous emportez pas, mon brave homme, dit Cornélius avec son doux sourire; ce qu'il y a de pis pour les fractures, c'est de s'échauffer le sang.

Puis, tout bas à Rosa:

—Mon enfant, dit-il, je suis innocent, j'attendrai mes juges avec la tranquillité et le calme d'un innocent.

—Silence! dit Rosa.

—Silence, et pourquoi!

—Il ne faut pas que mon père soupçonne que nous avons causé ensemble.

—Où serait le mal?

—Où serait le mal?—C'est qu'il m'empêcherait de jamais revenir ici, dit la jeune fille.

Cornélius reçut cette naïve confidence avec un sourire; il lui semblait qu'un peu de bonheur luisait sur son infortune.

—Eh bien! que marmottez-vous là tous deux? dit Gryphus en se levant et en soutenant son bras droit avec son bras gauche.

—Rien, répondit Rosa: monsieur me prescrit le régime que vous avez à suivre.

—Le régime que je dois suivre! le régime que je dois suivre! Vous aussi, vous en avez un à suivre, la belle!

—Et lequel, mon père?

—C'est de ne pas venir dans la chambre des prisonniers, ou, quand vous y venez, d'en sortir le plus vite possible; marchez donc devant moi, et lestement!

Rosa et Cornélius échangèrent un regard.

Celui de Rosa voulait dire:

—Vous voyez bien!

Celui de Cornélius signifiait:

—Qu'il soit fait ainsi qu'il plaira au Seigneur!

XI

Le testament de Cornélius van Baerle

Rosa ne s'était point trompée. Les juges vinrent le lendemain au Buytenhoff, et interrogèrent Cornélius van Baerle. Au reste, l'interrogatoire ne fut pas long: il fut avéré que Cornélius avait gardé chez lui cette correspondance fatale des de Witt avec la France.

Il ne le nia point.

Il était seulement douteux aux yeux des juges que cette correspondance lui eût été remise par son parrain, Corneille de Witt.

Mais comme, depuis la mort des deux martyrs, Cornélius van Baerle n'avait plus rien à ménager, non seulement il ne nia point que le dépôt lui eût été confié par Corneille en personne, mais encore il raconta comment, de quelle façon et dans quelle circonstance le dépôt lui avait été confié.

Cette confidence impliquait le filleul dans le crime du parrain.

Il y avait complicité patente entre Corneille et Cornélius.

Cornélius ne se borna point à cet aveu: il dit toute la vérité à l'endroit de ses sympathies, de ses habitudes, de ses familiarités. Il dit son indifférence en politique, son amour pour l'étude, pour les arts, pour les sciences et pour les fleurs. Il raconta que jamais, depuis le jour où Corneille était venu à Dordrecht, et lui avait confié ce dépôt, ce dépôt n'avait été touché ni même aperçu par le dépositaire.

On lui objecta qu'à cet égard il était impossible qu'il dît la vérité, puisque les papiers étaient justement enfermés dans une armoire où chaque jour il plongeait la main et les yeux.

Cornélius répondit que cela était vrai, mais qu'il ne mettait la main dans le tiroir que pour s'assurer que ses oignons étaient bien secs, mais qu'il n'y plongeait les yeux que pour s'assurer si ses oignons commençaient à germer.

On lui objecta que sa prétendue indifférence à l'égard de ce dépôt ne pouvait se soutenir raisonnablement, parce qu'il était impossible qu'ayant reçu un pareil dépôt de la main de son parrain, il n'en connût pas l'importance.

Ce à quoi il répondit:

PAGES CANADIENNES

La Montée aux Chantiers.

Il y a de cela déjà longtemps: les fêtes étaient passées; l'Eglise avait redit ses Noëls si beaux et si touchants; les jeunes gens de la paroisse avaient, au jour de l'an, fait la quête des pauvres par les maisons, en chantant La Ignolée, que j'entendis alors probablement pour la dernière fois; les souhaits de bonne année étaient terminés; ...la besogne ne m'accablait pas, je résolus d'aller visiter les chantiers à bois d'une de nos grandes rivières du bas du fleuve.

Je me joignis donc à des conducteurs de voitures, chargés d'aller porter des approvisionnements à l'un de ces établissements. Notre petite caravane se composait d'une vingtaine de traineaux, portant des balles de foin pressé, des barils de lard, de farine, de mélasse, de poisson, des sacs d'avoine, du sucre, du thé et d'autres articles de consommation qu'on expédie, pendant tout l'hiver, pour les hommes et les chevaux employés dans cette industrie.

Le départ avait lieu dans l'après-midi; car nous allions coucher dans les dernières concessions de la paroisse, sur les confins de la forêt, afin de pouvoir arriver, dans la journée du lendemain, au but de notre destination.

Plusieurs jeunes gens des chantiers, qui n'avaient pas voulu passer les fêtes dans les bois, devaient nous rejoindre de grand matin, pour faire route avec nous et charmer ainsi les heures et les fatigues du voyage.

Nous nous distribuâmes dans les maisons voisines de l'entrée du chemin des bois, nous arrangeant de notre mieux pour passer la nuit sans trop gêner nos hôtes, dont l'hospitalité était telle qu'on se fût volontiers privé de tout pour ajouter à notre bien-être.

A l'heure convenue du lendemain, nous vîmes arriver nos jeunes compagnons de route. Ils venaient piquant au plus court, à travers la neige des champs, montés sur leurs raquettes. Ils chantaient, sur un air aussi dégagé que leur allure de voltige, le gai refrain des bûcherons canadiens:

> Voici l'hiver arrivé,
> Les rivières sont gelées,
> C'est le temps d'aller au bois
> Manger du lard et des pois!
> Dans les chantiers nous hivernerons!
> Dans les chantiers nous hivernerons!

Je serais bien empêché, ami lecteur, de vous donner les autres couplets de cette chanson, attendu que, sauf ce prélude obligé et le couplet de fin finale que je vais incessamment vous faire connaître, tout le reste s'improvise pour répondre aux besoins des circonstances.

Il est cependant une stance qu'on chante presque toujours pour clôture de la saison des chantiers; mais cellec-ci sur un ton quelque peu ennuyé, avec une apparence affectée de fatigue: la voici:

> Quand ça vient sur le printemps,
> Chacun craint le mauvais temps;
> On est fatigué du pain,
> Pour du lard on n'en a point.
> Dans les chantiers, ah! n'hivernons plus!
> Dans les chantiers, ah! n'hivernons plus!

Le chemin dans lequel nous allions nous engager était bien battu, comme le sont forcément tous les chemins de chantiers en activité. Il y avait, au départ, une longue suite de montées assez raides, que les chevaux chargés ne franchissaient qu'en tirant à plein collier et par reposades.

Il faisait beau: les jeunes gens et moi, qui n'avions pas de voitures à conduire, déposâmes nos capots et nos raquettes sur les charges des traineaux et primes les devants.

J'avais du plaisir à écouter les lazzis de mes compagnons de route, et à prendre ma part de leur bonne et franche gaieté. Je notais de plus, avec intérêt, toutes les empreintes laissées sur la neige, aux bords du chemin, par les habitants de ces bois giboyeux.

C'est quelque chose de vraiment curieux que d'étudier toutes ces pistes, et de suivre, par l'imagination, dans leurs courses, leurs chasses et leurs ébats, ces animaux petits et grands de la forêt.

Ici les lièvres peureux ont sauté toute la nuit: là une perdrix a dormi dans la neige: il vous semble la voir s'y blottir, s'arranger dans sa couverture blanche, pour ne laisser sortir que sa tête de son lit mollet. Ailleurs se montre la piste régulière d'un coquin de renard, puis celle d'un vagabond de loup-cervier.

Et ainsi de suite, à mesure que vous avancez; une lissée de loutre dans le voisinage d'un petit lac; la trace profonde d'un orignal, ou l'empreinte plus large mais plus superficielle d'un caribou: autour des arbres le trotte menu timide des souris des bois, ou la marque de la patte soyeuse mais perfide d'une marte.

Enfin toute une histoire, tantôt joyeuse, tantôt lugubre: des fêtes, des festins, des embûches, des luttes sanglantes: un drame réel est écrit sur les blanches pages qui se déroulent devant vous!

Ce lisant sur la neige, nous arrivâmes au haut des montées, où nous fîmes halte et d'où les voitures ne tardèrent pas longtemps à se faire voir, gravissant la dernière côte au bruit joyeux des nombreux grelots fixés aux attelages.

Comme les caravanes des déserts de l'Afrique, comme celles des prairies de l'Ouest de l'Amérique, ces conduites de voitures de chantiers ont leur physionomie pittoresque et leurs allures propres, quand elles glissent sur cette longue traine que forme un chemin d'hiver à travers la forêt primitive. Lorsque les charretiers nous rejoignirent, un grand feu, allumé par nos jeunes gens, brûlait au bord du chemin. On ne s'arrête guère dans les bois sans allumer du feu, et personne n'est plus ami du feu que le Canadien, qui a pour proverbe: Bon feu, bonne mine, c'est la moitié de la vie!

Pendant que les chevaux reprenaient haleine, les hommes babillaient et fumaient autour du brasier.

Devant nous le terrain s'inclinait par une pente longue et douce, c'était la contre-partie des côtes que nous venions de gravir; les chevaux descendaient cette rampe au trot, presque sans efforts, et pouvaient, par conséquent, souffrir le poids des hommes en sus de leur charge; aussi, devions-nous tous monter sur les traîneaux, ou, pour être dans le vrai, embarquer sur les charges, comme me dirent nos gens, dignes descendants des marins embarqués à Saint-Malo, à LaRochelle ou à Dieppe, pour venir au Canada.

Quand le chef de brigade donna le signal du départ, chacun endossa son capot, pour ne pas refroidir, et nous jetant en travers des balles de foin et des sacs d'avoine, deux par deux, tant qu'il y en eut, nous commençâmes à glisser sur le plan incliné de notre chemin.

Puis, tantôt marchant, tantôt traînant, nous allions, qui chantant, qui songeant, qui conversant à tue-tête d'un bout à l'autre du convoi, et admirant comment est grande et belle la Forêt Canadienne!

Oh! vous qui ne l'avez pas vue, allez voir la forêt. Allez la voir surtout quand elle est drapée dans son manteau de neige. Allez voir s'élever, à travers les arbres séculaires, la fumée du campement et prendre, à la suite d'une journée de fatigues et de plaisir, votre part d'un bon lit de sapin!

Sur le midi nous arrivâmes à un camp où nous devions nous arrêter, pour prendre un repas que la meilleure des sauces, l'appétit, allait assaisonner.

Je profiterai de cette halte pour faire, au profit des lecteurs qui n'ont point pratiqué la forêt, une courte description d'un chantier dans les bois. Tous se ressemblent, et, à part quelques différences de détails, la description générale qui convient à l'un convient également à tous les autres.

LES VOLEURS DE CHEVAUX

Dans les immenses prairies du Far-West, l'époque patriarcale où le Grand Serpent et Oeil-de-Faucon pouvaient laisser en liberté leurs vastes troupeaux, sans craindre les voleurs, cette époque bucolique à souhait, est bien définitivement évanouie.

Aujourd'hui, dans le rancho, et surtout près de *Reservation*, territoire "réservé" aux derniers Indiens, le métier de voleurs de chevaux est couramment pratiqué et largement fructueux.

Ce n'est pas que cette profession soit sans périls: car la race des voleurs de chevaux est considérée comme hors la loi. Quand l'un de ces larrons est surpris, la victime, c'est-à-dire en l'espèce le légitime maître des bêtes dérobées, n'attend pas le concours du détective ni la sentence du juge. Le propriétaire, s'il est seul, tâche de tenir le voleur au bout de son fusil, et il l'abat avec plus de joie qu'il ne ferait d'un dangereux grizzly. Et si le volé est en compagnie de camarades qui l'ont aidé à poursuivre et à atteindre le coupable, c'est pour eux une fête que de lui passer la corde au cou et de le pendre avec entrain à la maîtresse branche d'un arbre, laquelle semble s'associer à l'allégresse générale et frémir aussi de joie.

Mais il faut, pour qu'un propriétaire retrouve les chevaux détournés, arriver à temps et surprendre le voleur en flagrant délit. Autrement, si le brigand a pu passer ses chevaux jusqu'à un ranchman qui lui sert généralement de recéleur et de complice, les bêtes sont immédiatement maquillées, et il devient impossible de les reconnaître parmi les autres.

Le ranchman fait la toilette des chevaux. Tantôt, il les tond complètement, et tantôt, il se contente de quelques coups de ciseaux adroitement donnés, pour faire disparaître les poils des tendons et du boulet. Il éclaircit la crinière, il dirige le toupet dans un sens différent. Il excise les châtaignes et les ergots. Il creuse un sillon sur les dents de la mâchoire inférieure pour tromper sur l'âge de la bête. Il dissimule les seimes avec de la gutta-percha. Ensuite, par l'emploi de diverses teintures, on fait aux chevaux une robe bariolée qui déguise son pelage naturel. Et enfin, des marques au fer rouge donnent, sur la provenance des bêtes, des indications erronées. Un cheval, à qui l'on a fait subir ce maquignonnage, peut être représenté à son ancien propriétaire; il est méconnaissable au point que celui-ci le rachèterait sans se douter qu'il paie une nouvelle fois son propre bien, quand la bête aura été expédiée et exposée aux Stock Yards de Chicago, où se donnent les grandes foires chevalines.

En vain, l'Association des Eleveurs de Chicago a-t-elle organisé une troupe de détectives, à son service. Ceux-ci s'engagent comme cow-boys: ils apprennent à connaître tous les ranchs: ils savent le nombre de chevaux que chaque propriétaire envoie aux foires: ils sont avisés du *brand*, c'est-à-dire de la marque au fer rouge que portent les bêtes de chaque provenance. C'est tantôt une lettre, tantôt un chiffre. Si l'on sait que M. Smithson, par exemple, a expédié deux cents chevaux et que le chiffre marqué au fer rouge sur chaque cheval doit être 7, et si l'on trouve deux cent quatre chevaux marqués 7, l'on interroge le cow-boy qui a dû introduire trois chevaux dans la troupe de M. Smith, et l'on fait parfois avouer que les trois bêtes ont été volées.

Mais les trois chevaux sont-ils à part, et notés d'un chiffre spécial, le cow-boy doit nommer le propriétaire et donner la preuve de ses assertions.

Que si ses explications sont jugées mensongères, il n'a qu'à fuir; cinquante, cent hommes se mettent à sa poursuite; il est massacré sans pitié, non sans avoir logé quelques balles de revolver dans la tête des poursuivants.

Certains de ces voleurs de chevaux ont parfois une existence digne de héros de roman. Tel ce fameux Bill Berr, redouté de tous les éleveurs, et que personne n'avait jamais aperçu.

Sur le territoire de Red Timber, ville limitrophe de la *Reservation*, Bill Berr vivait tranquillement sous le nom de Daigo. C'était Bill Berr qui, maquillé lui aussi, vendait les chevaux dérobés discrètement et sans éclat. Mais c'était Daigo qui, tournait dans la prairie.

Il avait pris, dans la vie, un air de paisible original, ce Daigo. Il passait la plus grande partie de son temps sur la *Reservation*, chez un chef indien qui avait une fille nommée Haiawaka, et qui était d'une admirable beauté.

Daigo se posa en fiancé de la belle Indienne, et sans doute eût-il été agréé par le père, car il était aimé passionnément par Haiawaka.

Mais une querelle éclata entre des hommes blancs et des Indiens de la tribu. Une bataille s'ensuivit, dans laquelle le père d'Haiawaka fut tué. Le frère du chef disparu lui succéda dans le gouvernement de la tribu désormais toute hostile à la race de Daigo, et celui-ci reçut défense de rechercher encore celle qui avait été presque sa fiancée.

Mais, un jour, Daigo jugea venu le moment d'agir, et le hardi aventurier apparut en lui.

Pendant un orage terrible, Daigo enleva Haiawaka, qu'il emmena avec cent vingt chevaux, à travers la forêt. Il estimait que l'averse diluvienne ferait disparaître, au fur et à mesure de sa fuite, les traces de son nombreux troupeau.

Mais les Indiens usèrent d'un subterfuge. Avec un troupeau de boeufs, ils se mirent à la recherche du fugitif.

Après une course ardente, les quadrupèdes cornus, suivant l'instinct de leur odorat, plus sûr que celui des chiens, retrouvèrent les chevaux, et, excités par leurs maîtres, foncèrent sur eux et les éparpillèrent dans toutes les directions.

Ils purent les rassembler ensuite et les reprendre. Mais, auparavant, ils infligèrent au ravisseur de Haiawaka une correction sanglante. Ils le criblèrent de coups, et le laissèrent pour mort, dans la forêt. Ils ne le scalpèrent point, craignant de laisser la marque de leur vengeance contre un citoyen américain et redoutant les représailles des blancs.

Ayant repris Haiawaka et les chevaux, les justiciers rentrèrent sur le territoire de la *Reservation*. Lorsque Daigo, après un long évanouissement, rouvrit les yeux que les vengeurs croyaient fermés à jamais, il sentit près de lui, léchant ses plaies et le réchauffant, le chien de Haiwaka.

La bête aimait Daigo avec un dévouement sans bornes. Elle ranima le blessé et sembla lui rendre ses forces. Elle rassembla même queques chevaux que Daigo, un peu plus tard, vendit avec succès.

Le chien demeura avec Daigo. Et, par la suite, souvent il le guida, durant les nuits obscures, jusque sur la *Reservation*. Il le conduisait par des sentiers introuvables, pour voler un ou plusieurs chevaux, et il le ramenait sain et sauf.

Mais, un jour, le chien disparut. Daigo apprit que Haiawaka était morte. Et nul, ni sur la *Reservation*, ni à Red Timber, ne revit jamais l'intelligent animal.

Robert Dunier.

LES ENNEMIS DES RONGEURS

Le chat, cet animal d'origine essentiellement indienne, fut des Indes importé en Chine d'abord, en Corée ensuite et finalement au Japon à une époque qui correspond au VIme siècle de notre ère. En Chine son importation remonte à une époque bien plus ancienne encore, ainsi qu'en font foi les plus vieux livres classiques où l'on rencontre le caractère "chat" et où l'on voit également enregistrée l'efficacité de cet animal pour la destruction des musaraignes qui rongent les pousses.

Au Japon, son importation était jusqu'ici entourée d'un certain mystère, car, d'après des recherches faites par des savants, on savait que l'empereur Kimmei Taishi offrait d'imposants sacrifices au chat dès l'an 1212 de l'ère nippone (552 de l'ère chrétienne).

En compulsant de vieux mémoires, le professeur Seki est parvenu à découvrir la raison de ce culte pour le félin.

D'après d'anciens manuscrits découverts récemment dans le temple Shitemo et placés sous ce titre: "Le chat qui écarte les souris", M. Seki est parvenu à apprendre que le chat avait été introduit au Japon en même temps que le bouddhisme, afin de protéger contre les ravages des souris les manuscrits chinois traitant de la morale.

C'est pour les honorer à cet effet que les chats ont été fêtés religieusement au Japon, où ces animaux étaient soigneusement gardés dans les temples.

On allait même jusqu'à dessiner des images de ces félins dans les lieux qu'on savait fréquentés par les souris.

Puis, graduellement, pour se préserver des rongeurs, on domestiqua les chats en les élevant dans les habitations particulières.

Que son parrain l'aimait trop et surtout était homme trop sage pour lui avoir rien dit de la teneur de ces papiers, puisque cette confidence n'eût servi qu'à tourmenter le dépositaire.

On lui objecta que si M. de Witt avait agi de la sorte, il eût joint au paquet, en cas d'accident, un certificat constatant que son filleul était complètement étranger à cette correspondance, ou bien, pendant son procès, lui eût écrit quelque lettre qui pût servir à sa justification.

Cornélius répondit que sans doute son parrain n'avait point pensé que son dépôt courût aucun danger, caché comme il l'était dans une armoire qui était regardée comme aussi sacrée que l'arche pour toute la maison van Baerle; que par conséquent il avait jugé le certificat inutile; que, quant à une lettre, il avait quelque souvenir qu'un moment avant son arrestation, et comme il était absorbé dans la contemplation d'un oignon des plus rares, le serviteur de M. Jean de Witt était entré dans son séchoir et lui avait remis un papier; mais que de tout cela il ne lui était resté qu'un souvenir pareil à celui qu'on a d'une vision; que le serviteur avait disparu, et que quant au papier, peut-être le trouverait-on si on le cherchait bien.

Quant à Craeke, il était impossible de le retrouver, attendu qu'il avait quitté la Hollande.

Quant au papier, il était si peu probable qu'on le retrouverait, qu'on ne se donna pas la peine de le chercher.

Cornélius lui-même n'insista pas beaucoup sur ce point, puisque, en supposant que ce papier se retrouvât, il pouvait n'avoir aucun rapport avec la corespondance qui faisait le corps du délit.

Les juges voulurent avoir l'air de pousser Cornélius à se défendre mieux qu'il le faisait; ils usèrent vis-à-vis de lui de cette bénigne patience qui dénote soit un magistrat intéressé par l'accusé, soit un vainqueur qui a terrassé son adversaire, et qui étant complètement maître de lui, n'a pas besoin de l'opprimer pour le perdre.

Cornélius n'accepta point cette hypocrite protection, et dans une dernière réponse qu'il fit avec la noblesse d'un martyr et le calme d'un juste:

—Vous me demandez, messieurs dit-il, des choses auxquelle je n'ai rien à répondre, sinon l'exacte vérité. Or, l'exacte vérité, la voici. Le paquet est entré chez moi par la voie que j'ai dite; je proteste devant Dieu que j'en ignorais et que je n'ignore encore le contenu; qu'au jour de mon arrestation seulement, j'ai su que ce dépôt était la correspondance du grand pensionaire avec le marquis de Louvois. Je proteste enfin que j'ignore et comment on a pu savoir que ce paquet était chez moi, et surtout comment je puis être coupable pour avoir accueilli ce que m'apportait mon illustre et malheureux parrain.

Ce fut là le plaidoyer de Cornélius. Les juges allèrent aux opinions.

Ils considérèrent:

Que tout rejeton de dissension civile est funeste, en ce qu'il ressuscite la guerre qu'il est de l'intérêt de tous d'éteindre.

L'un d'eux, et c'était un homme qui passait pour un profond observateur, établit que ce jeune homme si flegmatique en apparence devait être très dangereux en réalité, attendu qu'il devait cacher sous le manteau de glace qui lui servait d'enveloppe un ardent désir de venger MM. de Witt, ses proches.

Un autre fit observer que l'amour des tulipes s'allie parfaitement avec la politique, et qu'il est historiquement prouvé que plusieurs hommes très dangereux ont jardiné ni plus ni moins que s'ils en faisaient leur état, quoiqu'au fond ils fussent occupés de bien autre chose. Témoin Tarquin l'Ancien, qui cultivait des pavots à Gabies, et le grand Condé, qui arrosait ses oeillets au donjon de Vincennes, et cela au moment où le premier méditait sa rentrée à Rome et le second sa sortie de prison.

Le juge conclut par ce dilemne.

Ou Monsieur Cornélius van Baerle aime fort les tulipes, ou il aime fort la politique; dans l'un et l'autre cas, il nous a menti, d'abord parce qu'il est prouvé qu'il s'occupait de politique, et cela par les lettres que l'on a trouvées chez lui; ensuite parce qu'il est prouvé qu'il s'occupait de tulipes. Les caïeux sont là qui en font foi. Enfin, et là était l'énormité, puisque Cornélius van Baerle s'occupait à la fois de tulipes et de politique, l'accusé était donc d'une nature hybride, d'une organisation amphibie, ce qui lui donnerait tous les caractères de l'espèce d'hommes la plus dangereuse au repos public, et une certaine ou plutôt une complète analogie avec les grands esprits dont Tarquin l'Ancien et M. de Condé fournissaient à l'heure un exemple.

Le résultat de tous ces raisonnements fut que Monsieur le prince stathouder de Hollande saurait sans aucun doute, un gré infini à la magistrature de la Haye de lui simplifier l'administration des Sept Provinces, en détruisant jusqu'au moindre germe de conspiration contre son autorité.

Cet argument prima tous les autres, et pour détruire efficacement le germe des conspirations, la peine de mort fut prononcée à l'unanimité contre Monsieur Cornélius van Baerle, atteint et convaincu d'avoir, sous les apparences innocentes d'un amateur de tulipes, participé aux détestables intrigues et aux abominables complots de MM. de Witt contre la nationalité hollandaise, et à leurs secrètes relations avec l'ennemi français.

La sentence portait subsidiairement que le susdit Cornélius van Baerle serait extrait de la prison de Buytenhoff pour être conduit à l'échafaud dressé sur la place du même nom, où l'exécuteur des jugements lui trancherait la tête.

Comme cette délibération avait été sérieuse, elle avait duré une demi-heure, et pendant cette demi-heure, le prisonnier avait été réintégré dans sa prison.

Ce fut là que le greffier des états vint lui lire l'arrêt.

Maître Gryphus était retenu sur son lit par la fièvre que lui causait la fracture de son bras. Ses clefs étaient passées aux mains d'un de ses valets surnuméraires, et derrière ce valet, qui avait introduit le greffier, Rosa, la belle Frisonne, s'était venue placer à l'encoignure de la porte, un mouchoir sur sa bouche pour étouffer ses soupirs et ses sanglots

Cornélius écouta la sentence avec un visage plus étonné que triste.

La sentence lue, le greffier lui demanda s'il avait quelque chose à répondre.

—Ma foi, non, répondit-il. J'avoue seulement qu'entre toutes les causes de mort qu'un homme de précaution peut prévoir pour les parer, je n'eusse jamais soupçonné celle-là.

Sur laquelle réponse le greffier salua Cornélius van Baerle avec toute la considération que ces sortes de fonctionaires accordent aux grands criminels de tout genre.

Et comme il allait sortir:

—A propos, monsieur le greffier, dit Cornélius, pour quel jour est la chose, s'il vous plaît?

—Mais pour aujourd'hui, répondit le greffier, un peu gêné par le sang-froid du condamné.

Un sanglot éclata derrière la porte.

Cornélius se pencha pour voir qui avait poussé ce sanglot, mais Rosa avait deviné le mouvement et s'était rejetée en arrière.

—Et, ajouta Cornélius, à quelle heure l'exécution?

—Monsieur, à midi.

—Diable! fit Cornélius, j'ai entendu, ce me semble, sonner dix heures il y a au moins vingt minutes. Je n'ai pas de temps à perdre.

—Pour vous réconcilier avec Dieu, oui, monsieur, fit le greffier en saluant jusqu'à terre, et vous pouvez demander tel ministre qu'il vous plaira.

En disant ces mots, il sortit à reculons, et le geôlier remplaçant l'allait suivre en refermant la porte de Cornélius, quand un bras blanc et qui tremblait s'interposa entre cet homme et la lourde porte.

Cornélius ne vit que le casque d'or aux oreillettes de dentelles blanches, coiffure des belles Frisonnes; il n'entendit qu'un murmure à l'oreille du guichetier; mais celui-ci remit ses lourdes clefs dans la main blanche qu'on lui tendait, et, descendant quelques marches, il s'assit au milieu de l'escalier, gardé ainsi en haut par lui, en bas par le chien.

Le casque d'or fit volte-face, et Cornélius reconnut le visage sillonné de pleurs et les grands yeux bleus tout noyés de la belle Rosa.

La jeune fille s'avança vers Cornélius en appuyant ses deux mains sur sa poitrine brisée.

—Oh! monsieur! monsieur! dit-elle.

Et elle n'acheva point.

— Ma belle enfant, répliqua Cornélius ému, que désirez-vous de moi? Je n'ai pas grand pouvoir désormais sur rien, je vous en avertis.

—Monsieur, je viens réclamer de vous une grâce, dit Rosa tendant ses mains moitié vers Cornélius, moitié vers le ciel.

—Ne pleurez pas ainsi, Rosa, dit le prisonnier; car vos larmes m'attendrissent bien plus que ma mort prochaine. Et, vous le savez, plus le prisonnier est innocent, plus il doit mourir avec calme et même avec joie, puisqu'il meurt martyr. Voyons, ne pleurez plus et dites-moi votre désir, ma belle Rosa.

La jeune fille se laissa glisser à genoux.

—Pardonnez à mon père, dit-elle.

—A votre père! fit Cornélius étonné.

—Oui, il a été si dur pour vous! mais il est ainsi de sa nature, il est ainsi pour tous, et ce n'est pas vous particulièrement qu'il a brutalisé.

—Il est puni, chère Rosa, plus que puni même par l'accident qui lui est arrivé, et je lui pardonne.

—Merci! dit Rosa. Et maintenant, dites, puis-je, moi, à mon tour, quelque chose pour vous?

—Vous pouvez sécher vos beaux yeux, chère enfant, répondit Cornélius avec son doux sourire.

—Mais pour vous... pour vous...

—Celui qui n'a plus à vivre qu'une heure est un grand sybarite s'il a besoin de quelque chose, chère Rosa.

—Ce ministre qu'on vous avait offert?

(*A suivre.*)

AU CANADA

Le "rush" des colons vers la rivière la Paix.

Depuis quelque temps l'attention générale semble avoir été mise en éveil par cette région nouvellement ouverte aux pionniers que l'on appelle la rivière La Paix. (Colombie britannique et Alberta.)

Non seulement au Canada, mais aussi aux Etats-Unis et dans tout le Royaume-Uni, on parle de la Rivière la Paix comme d'une terre promise. Depuis trois ans, des milliers de colons intrépides débouchent par toutes les routes du Nord dans ces immenses vallées, leurs chevaux, leurs bêtes à cornes et tout leur outillage de ferme.

Qu'est-ce donc que cette fameuse région? Quels avantages offre-t-elle pour que les émigrants y affluent en si grand nombre?

Il y a environ huit ans, j'étais allé à la gare de Strathcona (qui aujourd'hui est une ville du passé, puisqu'elle a été biffée de la carte et s'appelle maintenant Edmonton-Sud) afin de saluer deux vénérables évêques qui revenaient en France: Mgr Grouard, évêque de la Rivière la Paix, et Mgr Breynat, vicaire apostolique du Mackenzie. Il me souvient qu'au cours de la conversation Mgr. Grouard, l'illustre évêque du Nord, avec sa grande barbe blanche qui lui donnait l'aspect d'un prophète, me dit ces paroles: "Jeune homme, il s'est accompli des choses merveilleuses dans l'Ouest depuis quelques années. J'ai connu ce pays pour ainsi dire à l'état sauvage. Aujourd'hui —j'en crois à peine mes yeux,— l'agriculture a transformé ce désert, des villes ont surgi de toutes parts; mais souvenez-vous bien de ce que je vous dis; tout ce que vous voyez là n'est rien en comparaison de ce que vous verrez un jour à la Rivière de la Paix; vous êtes jeune et pour les jeunes l'avenir est là"; puis il ajouta: "Venez visiter ce pays, nous vous montrerons ces vastes et belles plaines. J'ai parcouru bien des fois le Canada dans ma profession de vieux missionnaire, mais je n'ai encore rien vu de plus beau, comme terre, comme climat, comme aspect et comme fertilité."

J'ai suivi une première fois les conseils de ce vénérable patriarche.—Je suis allé voir.—Par trois fois depuis je n'ai pu résister au besoin de refaire ce voyage. Sans doute avais-je ressenti ce que les Anglo-Saxons du Canada appellent "the call of the North" A chaque voyage, j'ai pu constater la réalisation progressive de l'étonnante prophétie que je viens de relater.

La région comprise sous la dénomination de Rivière la Paix compte approximativement seize millions d'hectares. Elle est située dans la partie Nord-Ouest de la la Colombie britannique; elle est formée d'immenses pleines en terprovince d'Alberta, aux confins des montagnes Rocheuses, près de res légèrement ondulées que l'on appelle en général: prairies (grande prairie, pouce coupé prairie, etc...) L'aspect n'en est pas monotone, car ça et là l'on trouve des bouquets de bois assez importants.—Le tout est traversé par un immense fleuve n'offrant aucune difficulté à la navigation sur une longueur de neuf cents kilomètres, que l'on a dénommé "Peace River" ou "Rivièr de la Paix", en souvenir d'un traité de paix conclu autrefois avec les Indiens.

* * *

La terre de cette région qui n'a encore jamais connu la charrue est un humus épais avec sous-sol en général argileux, d'une fertilité qui étonne les Canadiens eux-mêmes, car elle surpasse en rendement les fameuses plaines du Manitoba et les terres à blé de la Saskatchewan. Les récoltes qui ont été obtenues là tiennent du prodige: l'avoine a produit jusqu'a cent vingt-sept boisseaux à l'acre, le foin y pousse en abondance, les légumes y atteignent des proportions extraordinaires; c'est non seulement le pays idéal pour les grains (aux dernières expositions le blé de la Rivière la Paix a obtenu partout le premier prix) mais c'est en même temps la contrée rêvée pour l'élevage, en un mot elle convient à la perfection au mode de culture que l'on préconise tant aujourd'hui, l'agriculture mixte.

Le climat de la Rivière la Paix est assez rigoureux en hiver, il l'est moins cependant que celui des autres parties du Canada. Il est à remarquer que la température fournie par les diverses stations météorologiques indique presque toujours une température plus élevée à la Rivière la Paix que dans les provinces de l'Est. Ce phénomène s'explique par la proximité de l'Océan Pacifique et par les vents chauds qui en arrivent. On a remarqué également que le printemps est plus précoce dans cette région et que la fonte des neiges a lieu environ deux semaines plus tôt que dans les autres parties du Canada, ce qui donne une avance appréciable au cultivateur pour ses labeurs et semences de printemps.

Les essences de bois y atteignent de belles dimensions et se composent principalement des différentes variétés de pins, de tremble, bouleau, épinettes, etc.

Au point de vue minier, la région n'a été encore qu'imparfaitement prospectée, cependant on a déjà découvert de vastes gisements de charbon, du gaz naturel, des indications de pétrole, des sources de goudron, des traces de fer—de l'argent et de l'or dans certaines rivières.

A tous ces avantages, la Rivière de la Paix joindra celui d'écouler facilement ses produits. Or c'est cette dernière considération qui entraîne surtout le colon vers la Rivière la Paix.

Les produits récoltés dans les provinces de l'Ouest canadien doivent, avant d'atteindre le port qui leur permet le transport par bateau, subir une expédition par chemin de fer d'une longueur d'environ deux mille cinq cents kilomètres; les produits de la Rivière la Paix n'auront guère que le tiers de cette distance à parcourir pour atteindre les ports du Pacifique. Il en résultera donc une économie importante, rien que sur le prix du transport:—cette différence viendra s'ajouter au prix de vente de la récolte et tombera dans la poche du fermier. Jacques Bonhomme est le même dans tous les pays: non seulement il veut récolter de beaux produits, mais il tient surtout à en tirer le prix le plus élevé. Or soyez bien persuadé qu'avant d'aller à la Rivière la Paix, il a déjà fait ses calculs, il a tiré ses comptes.

Les nombreux avantages que je viens de décrire, il fallait les faire connaître, les proclamer aux quatre coins du globe. Un homme jeune et énergique s'en est chargé: Jim Cornwall. Il fut député de cette contrée pendant une session, mais il avait mieux à faire que de la politique—une idée le hantait: montrer la richesse de cette terre de prédilection. Il employa les grands moyens, comme savent faire les Américains. Il organisa une excursion, emmena avec lui des écrivains, des reporters des grands journaux canadiens, américains et anglais, des agronomes, des géologues, des météorologistes, des économistes.

Pendant deux mois il les mena partout lui-même et à ses frais, dans un pays n'ayant ni chemins de fer, ni hôtels, ni accommodations d'aucune sorte; puis, quand il fut de retour, avant de prendre congé de ses hôtes, il leur dit: "Allez et dites au monde ce que vous avez vu."

Une excursion de ce genre ne lui a pas paru suffisante. En 1913, il a renouvelé cette expérience, mais cette fois, pour qu'on ne puisse pas dire que le papier supporte tout ce que l'imagination inventive des écrivains veut bien lui confier, il a emmené en outre des hommes chargés de prendre des vues cinématographiques—et aujourd'hui, jusque dans les plus petites villes, le film dit la vérité sur la Rivière la Paix.

Lorsque les populations agricoles des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne ont été instruites des ressources de la Rivière la Paix, les colons sont partis, en grand nombre, et ce n'était pas chose facile que de se rendre là-bas.

Il faudrait des volumes pour redire les peines et les privations endurées par ceux qui y sont allés les premiers. Pour arriver aux plaines de la Rivière la Paix, on doit traverser une région assez accidentée, couverte de bois, et ayant de nombreux marais ou "muskegs", et il fallait des hommes vraiment courageux pour oser entreprendre pareil voyage. Ils devaient emporter avec eux des provisions pour plusieurs mois—car l'argent dans ce pays n'achète rien.—Il fallait également tout faire par soi-même. Cassaient-ils un brancard, une roue, un essieu; inutile de songer au forgeron; tombaient-ils dans une fondrière, étaient-ils embourbés, ils devaient se sortir de là sais espérer l'aide d'un voisin. Il était indispensable d'être à la fois roulier, mécanicien, cuisinier, charpentier, en un mot de connaître tous les métiers. Mieux que cela, il fallait savoir tout faire avec rien, la hache étant leur unique outil, qu'il s'agit de faire une réparation, de s'ouvrir un chemin à travers la forêt, ou de confectionner un campement pour passer la nuit à la belle étoile. Quand il fallait traverser une rivière, avec chevaux et voitures, c'est encore à la hache qu'on avait recours pour confectionner un radeau.

Si encore, arrivés à destination, ils avaient été au bout de leurs peines! s'ils avaient pu compter sur l'aide d'un fermier voisin! s'ils avaient pu s'approvisionner chez le boucher, l'épicier ou le boulanger. On n'avait rien de tout cela, pas même de médecin. —Pour trouver quelques marchandises ou pour avoir son courrier, il fallait aller aux postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson, situés quelquefois à cinquante ou cent kilomètres et payer les provisions au poids de l'or.

Ces premiers colons avaient vraiment une trempe d'acier, une volonté de fer: jamais une difficulté ne les arrêtait; on les a surnommés là-bas les "empire builders", les bâtisseurs d'empires.

Le gouvernement canadien s'est ému de ces difficultés; il a créé des routes ou amélioré les pistes; il a fait mieux, il a projeté des chemins de fer, qui sont actuellement en construction et qui dans peu de temps relieront la Rivière la Paix au monde civilisé.

A la dernière session, le gouvernement d'Alberta garantissait les obligations d'une ligne allant de Round Lake à Peace River Crossing et Dunvegan. A la législature précédente, il avait garanti les obligations de la grande ligne Edmonton, Dunvegan et British Columbia Railway. Le gouvernement de Colombie Britannique rivalise, lui aussi, d'activité, car il tient à drainer une partie du trafic de cette région de son côté.

Dernièrement, une mission japonaise venait au Canada afin d'étudier la question des chemins de fer de la Rivière la Paix. Jusqu'à ces dernières années, le Japon achetait son grain aux Etats-Unis. Depuis trois ans il a fait de fortes commandes de grain et de farine dans la région de Calgary et de Medicine Hat. Aujourd'hui, avec ses besoins grandissants et l'expansion de son commerce, il songe à acheter les produits de la Rivière la Paix, beaucoup plus rapprochés, dès qu'ils pourront être expédiés vers les ports du Pacifique.

Voici donc commencée la métamorphose de cette fameuse région: l'essor est donné. Jusqu'à maintenant les terrains agricoles ont presque exclusivement attiré l'attention de l'armée de colons et cultivateurs qui sont partis là bas. Mais maintenant il va falloir des magasins, des maisons d'approvisionnement et tout ce que demande une civilisation moderne; en un mot, des villes vont surgir. Déjà des embryons se sont formés aux croisements stratégiques, aux vieux postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson, points de rendez-vous des "traders" de fourrures d'autrefois. Ces petits villages se transformeront comme l'ont déjà fait Winnipeg, Saskatoon, Edmonton, Vancouver. Les deux années qui vont suivre marqueront une période d'activité sans exemple pour cette région de la Rivière la Paix.

V. Pujebet.

(Extrait de "France-Amérique")

HONNEURS PONTIFICAUX

Le cardinal Bégin crée, au nom du Pape, quatre nouveaux commandeurs de Saint-Grégoire et trois chevaliers.

Québec, 25.—Son Eminence el cardinal Bégin a apporté, de Rome, des honneurs pontificaux pour sept citoyens en vue de Québec, outre celui conféré hier soir, à Son Honneur le maire Drouin.

Ce matin à l'archevêché, le cardinal, au nom de Sa Sainteté Pie X, a créé quatre nouveaux chevaliers commandeurs de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand et trois chevaliers.

Ls décorés sont: M. F.-X. Lemieux, juge en chef de la cour supérieure et président de la ligue anti-alcoolique, fait chevalier commandeur; M. Thomas Chapais, conseiller législatif et vice-président de la ligue anti-alcoolique, fait chevalier commandeur; M. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction Publique, fait chevalier commandeur; M. Cyrille Tessier, notaire, vice-président de l' "Action Sociale catholique" et président de la Caisse d'Economie, fait commandeur; M. Etienne Paradis, négociant, de la maison Langlois et Paradis, fait chevalier; M. Adjutor Rivard, avocat et secrétaire-général de l' "Action Sociale catholique", fait chevalier; le Dr Jules Dorion, directeur de l' "Action Sociale", fait chevalier.

La remise des décorations aux heureux décorés a été faite intimement dans les salons du palais cardinalice. Son Eminence a adressé quelques mots aux décorés avant de leur remettre leurs titres et M. le juge Lemieux et M. Chapais ont parlé au nom de ceux que le Saint-Siège a honorés.

Il est rumeur que d'autres décorations dans le clergé suivront à brève échéance.

L'HABIT NE FAIT PAS LE SALUTISTE

Peut-être avez-vous cru jusqu'ici que les Japonais étaient des gens sérieux et graves qui ne riaient jamais et pour qui l'humour n'avait aucun attrait. Eh bien! non! détrompez-vous. Les tent pas la plaisanterie, comme Japonais sont gais et ils ne détesen fait foi l'histoire suivante qui a laissé au pays de Mme Chrysanthème un inoubliable souvenir.

Or, voici le fait qui s'est produit il y a déjà quelques années. La direction générale de la Salvation Army ou, si vous préférez, de l'Armée du Salut, avait décidé d'envoyer au Japon quelques-uns de ses officiers et soldats afin de tenter de recruter de nouveaux paisibles guerriers. Or, l'arrivée de la délégation fut saluée par des rires et des moqueries. Pour être plus à même de faire impression sur les foules, le général qui commandait les salutistes avait résolu de doter ses soldats de vêtements semblables à ceux de la population japonaise.

Il fit d'Angleterre sa commande à un tailleur de Tokio, en lui expliquant longuement ses volontés et il attendit. Il reçut bientôt de longues blouses brodées, magnifiques. Il se montra ravi.

Combien de coeurs allait-il gagner à la bonne cause?

Sa troupe se rend au Japon. Avant le débarquement, chacun revêt son costume et l'on descend.

L'effet fut tout autre que celui qu'attendait le général. Les Japonais—les véritables—habillés de manière très différente, riaient et s'ameutaient. Il fallut pour faire cesser une curiosité qui menaçait de tourner au scandale l'intervention de la force armée.

Bientôt on eut l'explication du mystère. Le tailleur facétieux avait envoyé aux salutistes des chemises de nuit.

Nierez-vous après cela que les Nippons ne savent pas combiner une bonne farce?

P. Hellache.

"Avant tout, soyons Canadiens."

(1835)

"La population ne suffit pas à constituer une nationalité, il lui faut encore l'élément territorial. La race, la langue, l'éducation et les moeurs forment ce que j'appelle un élément personnel national. Mais cet élément devra périr s'il n'est pas accompagné de l'élément territorial. L'expérience démontre que pour le maintien et la permanence de toute nationalité, il faut l'union intime et indissoluble de l'individu avec le sol.

"Canadiens français, n'oublions pas que, si nous voulons assurer notre existence nationale, il faut nous cramponner à la terre. Il faut que chacun de nous fasse tout en son pouvoir pour conserver son patrimoine territorial. Celui qui n'en a point, doit employer le fruit de son travail à l'acquisition d'une partie de notre sol, si minime qu'elle soit. Car il faut laisser à nos enfants non seulement le sang et la langue de nos ancêtres, mais encore la prospérité du sol." (21 oct. 1855).

* * *

"Jacques-Cartier est mon homonyme; je voudrais marcher sur les traces de cet homme illustre et ne pas déroger à ses grands dessins. Si après trois siècles encore l'histoire, venant peut-être à mentionner mon nom comme celui d'un homme qui a fait quelque chose pour sa patrie, disait que j'ai un jour forligné, on aurait ma mémoire en horreur, et je ne veux pas qu'il en soit ainsi". (30 oct. 1866).

Georges-Etienne Cartier.

L'or est le soleil des métaux.

* * *

L'espace est la stature de Dieu.

* * *

Un sot n'a pas assez d'étoffe pour être bon.

L'HERITIER D'AUTRICHE ET SON EPOUSE ASSASSINES

Ils sont les victimes de la haine d'un étudiant serbe.

Seraievo, Bosnie, 28.—L'archiduc François-Ferdinand d'Autriche, héritier au trône d'Autriche, et son épouse, ont été tués à coups de revolver automatique par un étudiant dans les rues de la capitale bosnienne alors qu'ils faisaient une marche triomphale dans les rues de la ville à l'occasion de leur visite annuelle dans les provinces annexées.

Le duc a été atteint en pleine figure et la princesse en plein estomac et dans la gorge. Tous deux ont expiré quelques minutes plus tard.

Ceux qui ont comploté cet assassinat n'avaient rien négligé pour qu'il aboutit. Il y avait deux assassins, l'un portant une bombe et l'autre un revolver. La bombe fut lancée contre l'automobile royal alors qu'il se rendait à l'hôtel de ville, où avait lieu une réception officielle, mais l'archiduc voyant venir le mortel projectile le détourna avec son bras. Il tomba à côté du char où il explosa blessant deux officiers de la garde et une demi-douzaine de spectateurs.

C'est au retour de la procession que se produisit l'assassinat. A un moment donné, Prinzip, un étudiant, surgit de la foule et d'un revolver automatique fit pleuvoir une grêle de balles sur l'archiduc et la duchesse. L'un et l'autre furent mortellement blessés.

L'assassin et un de ses complices ne purent que difficilement échapper à la vengeance de la foule qui voulait les écharper. Ils furent saisis par la police qui les mit en sûreté. Tous sont natifs des provinces annexés.

* * *

Celui qui lança la bombe contre l'automobile tenta de se sauver en plongeant dans la rivière mais on l'y suivit et de bons nageurs l'y saisirent et l'amenèrent à la rive.

Interrogés par la police les assassins se sont glorifié de leur crime. C'est par haine nationale qu'ils ont commis ce crime.

L'un des meurtriers n'a que 18 ans: l'autre a à peine vingt et un ans.



L'ARCHIDUC

L'ARCHIDUCHESSE

LES ECOLES BILINGUES

On commence à plaider à Ottawa une cause importante pour nos compatriotes ontariens.

(Du *Droit*)

Ottawa, 25.—La cause de l'injonction contre la commission des Ecoles Séparées d'Ottawa, a commencé hier à la cour supérieure rue Nicolas, mais afin de laisser la liberté aux avocats des deux partis de s'entendre on ajourna à 9.30 ce matin. Messieurs les avocats des demandeurs avaient suggéré de remettre la cause à l'automne, mais le juge exprima l'opinion que la cause devait être réglée aussitôt que possible afin que les instituteurs soient payés.

Les avocats de monsieur Mackell sont messieurs Hillworth, Cattanack et Meredith, assistés de messieurs O'Meara et Tilley de Toronto, messieurs Belcourt, Ritchie et Chevrier assistés de monsieur McMaster occupent pour la défense.

La séance de ce matin n'a rien révélée d'important: les avocats des deux partis se sont occupés des préliminaires pour le plaidoyer qui s'annonce très animé.

Le seul témoin entendu ce matin a été monsieur Doyle, secrétaire trésorier de la commission scolaire bilingue. Les avocats employèrent la plus grande partie de la séance à examiner les résolutions adoptées par les commissaires en ce qui concerne l'affaire de l'injonction, dont nous avons, il y a quelque temps, publié la teneur.

Trente-huit résolutions, lettres ou documents ont été produits à la cour, entre autres, la résolution approuvant certaines parties du rapport Merchant, concernant les écoles bilingues, les résolutions ayant pour but de protester contre les mesures du département d'Education lorsqu'il imposa le règlement 17 et tenta de le mettre en force, les résolutions demandant au premier ministre et au ministre d'Education une entrevue au sujet de la question des écoles bilingues et la teneur de cette entrevue, le 27 décembre 1912 ainsi que les lettres des parents demandant que le règlement 17 soit ignoré et que leurs enfants sortent de l'école à l'arrivée ed l'inspecteur protestant.

La cause se continuera incessamment et durera quelques jours sans doute.

L'honorable M. Belcourt a prouvé par les documents officiels qu'il existait en Ontario en 1864 les écoles bilingues, sous le contrôle du gouvernement. En ce cas le règlement 17 est absolument ultra-vires et la question des écoles bilingues serait règlée par le fait.

Une rumeur qui semble fort accréditée en ville veut que Sir James Whitney ait été en conciliabule avec le ministre et le sous-ministre de l'Instruction Publique, dans un des hôtels de la capitale.

M. WHITNEY ET LE FRANCAIS

Ce que le premier ministre de l'Ontario pense de la langue française.

Toronto, 25.—M. Whitney prononça hier soir son premier discours, dans la présente campagne. La foule était tellement grande au Massey Hall, qu'on dut convoquer une autre assemblée au Victoria Hall. M. Lucas, qui accompagnait le premier ministre, déclara que ce n'était pas une réunion politique ordinaire, mais une manifestation faite au premier ministre, M. Whitney, avec sa vigueur d'autrefois toucha à plusieurs questions. Il parla de la question bilingue, ainsi que M. Adam Beck. Ce dernier est Allemand, et il assure que ses compatriotes qui se trouvent au nombre de 200,000, dans l'Ontario, apprennent la langue du pays et ils n'ont jamais cherché à en faire prévaloir une autre. M. Whitney fait allusion à la déclaration faite par M. Rowell, dans laquelle il disait que la province d'Ontario est angaise et doit rester telle. Plus tard, à New Liskeard, M. Rowell affirme que pourvu que l'étude de l'anglais n'en souffre pas, il ne voit aucune objection à l'étude du français. "Le Canada", de Montréal, fait dire à M. Rowell qu'on ne devrait entraver en aucune façon l'enseignement du français.

A ce moment un auditeur demande à M. Whitney s'il voit aucune objection à cela. "Je veux montrer que le chef de l'opposition monte deux chevaux à la fois et même trois", réplique le premier ministre. L'orateur cite les suggestions faites par l'Association Canadienne-française. L'Association demande que là où les élèves sont français, la langue française soit le médium d'enseignement et qu'outre leur langue les élèves apprennent aussi l'anglais. Elle demande que dans les écoles formées de deux pièces, les élèves français et anglais occupent une pièce différente, et que dans les écoles d'une pièce seulement, les élèves français forment une classe à part. M. Whitney dit qu'agir ainsi, ce serait aller contre les principes exprimés par une résolution de la légisalture. La législature a décidé que l'anglais serait la langue d'enseignement, hors le cas où l'ignorance de l'anglais de la part des élèves le rendrait impossible. "Les Canadiens français veulent au contraire que dans les écoles où la majorité des élèves sont français, le français soit la langue d'enseignement. Ce serait établir un troisième système d'éducation dans la province. 'Nous nous en tiendrons à notre politique où nous tomberons", déclare M. Whitney, au milieu des applaudissements".

LES CONSTITUTIONNELS ET LES CATHOLIQUES

Mexico, 26.—L'archevêque de Linares et l'archevêque de Guadalajara, accompagnés du chargé d'affaires de France, se sont rendus à la légation du Brésil.

Les prélats ont eu une longue conférence avec M. Cardoso de Oliveira, ministre du Brésil à Mexico, au sujet de l'attitude hostile des constitutionnels envers l'église catholique. A l'appui de leurs dires, les archevêques ont cité de nombreux faits.

L'archevêque de Linares, qui comprend la ville de Monterey, a énormément souffert par suite de l'expulsion de nombreux prêtres et la fermeture des églises catholiques.

Le ministre du Brésil enverra les rapports des archevêques au département d'Etat à Washington qui, espère-t-on, usera de son influence sur les constitutionnels pour faire cesser cet état de choses.

LES ELECTIONS DANS ONTARIO

CONSERVATEURS ELUS

Comtés—	Députés—	Maj.
Addington	W. B. Black	1,800
Algoma	S. Grigg	400
Brockville	A. E. Donovan	400
Bruce Sud	W. D. Carghill	Petite
Carlton	R. H. McElroy	657
Dufferin	C. R. McKeown	550
Dundas	Sir J. P. Whitney	750
Durham Est	J. J. Preston	516
Durham Ouest	J. H. Devitt	227
Elgin Est	C. A. Browar	347
Elgin Ouest	F. G. McDiarmid	48
Fort William	C. W. Jarvis	307
Frontenac	A. M. Rankin	400
Grenville	G. H. Ferguson	534
Grey Centre	Hon. I. B. Lucas	1,000
Grey Nord	C. S. Cameron	733
Grey Sud	Dr D. Jamieson	987
Haldimand	Dr Wm. Jacques	283
Halton	A. W. Nixon	465
Hamiloton Ouest	Colonel J. S. Hendrie	1,488
Hastings Est	A. Grant	500
Hastings Nord	R. J. Cook	1,007
Hastings Ouest	J. W. Johnson	953
Huron Nord	A. H. Musgrove	153
Huron Sud	E. Eielber	320
Kenora	H. A. C. Machin	Accl.
Kent Ouest	G. W. Sulman	15
Kingston	Dr A. E. Ross	1,466
Lambton Est	Dr J. B. Mortwn	.....
Lambton Ouest	Hon. W. J. Hanna	1,012
Lanark North	R. F. Preston	300
Lanark Sud	F. W. Hill	600
Leeds	J. R. Dargavel	450
Lennox	G. G. Carscallen	170
London	Sir Adam Beck	1,500
Manitoulin	R. R. Gamey	300
Middlesex	E. J. McFarlan	398
Muskoka	S. H. Armstrong	802
Niagara Falls	G. J. Musgrove	613
Nipissing	H. Morel	405
Norfolk Sud	A. C. Pratt	200
Northumberland E	Sam Nesbitt	614
Ontario Nord	W. H. Hoyle	200
Ontario Sud	C. Calder	218
Parry Sound	J. Edgar	579
Peel	J. R. Fallis	619
Perth Nord	J. Torrance	600
Perth Sud	J. Benneweis	198
Peterboro Est	J. Thompson	600
Port Arthur	D. Hogarth	589
Rainy River	J. A. Mathieu	200
Renfrew Nord	A. E. Dunlop	636
Renfrew Sud	T. W. McGarry	Accl.
St. Catherines	Dr E. Jessop	890
Sault Ste Marie	W. H. Hearst	700
Simcoe Centre	A. B. Thomson	230
Simcoe Est	J. I. Hartt	800
Simcoe Sud	A. Ferguson	621
Simcoe Ouest	Hon. J. S. Duff	1,000
Stormont	R. T. Shearer	103
Sudbury	C. McCrae	600
Temiskaming	T. McGladery	....
Toronto Nord-Est "A"	M. H. Irish	1,000
Toronto Nord-Est "B"	Dr R. A. Pyne	1,700
Toronto Nord-Ouest "A"	Hon. T. Crawford	3,000
Toronto Nord-Ouest "B"	W. D. McPherson	2,800
Toronto Sud-Est "A"	E. W. J. Owens	2,820
Toronto Sud-Est "B"	T. Hook	1,400
Toronto Sud-Ouest "A"	Hon. J. J. Foy	1,200
Toronto Sud-Ouest "B"	G. H. Goderham	1,300
Toronto Parkdale	W. H. Price	....
Toronto Riverdale	J. Russell	....
Victoria Nord	Dr R. M. Mason	275
Victoria Sud	John Carew	590
Waterloo Nord	C. H. Mills	600
Waterloo Sud	Z. A. Hall	231
Welland	D. Sharp	863
Wellington Ouest	W. C. Chambers	150
Wentworth Nord	A. F. Ryckert	24
Wentworth Sud	J. T. H. Regan	500
York Est	G. S. Henry	689
York Nord	T. H. Lennox	235
York Ouest	Dr F. Godfrey	Accl.
Bruce Nord	H. A. Vandusen	....

LIBERAUUX ELUS

Comtés—	Députés—	Maj.
Brant Nord	Scott Davidson	....
Brant Sud	J. H. Hamm	350
Bruce Ouest	C. M. Bowman	601
Bruce Nord	W. McDonald	....
Cochrane	M. Lang	7
Essex Nord	S. Ducharme	115
Essex Sud	L. P. Wigle	144
Glengarry	H. Munro	Accl.
Huron Centre	W. Proudfoot	316
Kent Est	W. R. Ferguson	155
Lincoln	T. Marshall	157
Middlesex Nord	J. Grieve	126
Middlesex Ouest	J. C. Elliott	700
Norfolk Nord	T. R. Atkinson	689
Northumberland Ouest	Sam Carlk	165
Ottawa Est	J. A. Pinard	....
Ottawa Ouest	C. G. Hurdman	104
Oxford Nord	N. W. Rowell	115
Oxford Sud	T. R. Mayberry	30
Peterboro Ouest	G. A. Gillespie	200
Prince Edward	N. Parliament	90
Russell	D. Racine	300
Sturgeon Falls	Z. Mageau	1,000
Wellington Est	U. Richardson	500
Windsor	J. C. Tolmie	401

D INDEPENDANTS ELUS

Comtés—	Députés—	Maj.
Hamilton Est	A. Studholme (Ouv.)	1,000
Prescott	G. Evanturel (Lib. Ind.)	250
Wellington Sud	Sam Carter (Temp.)	90

GAINS CONSERVATEURS

Gains conservateurs comprenant les nouveaux sièges:—

Bruce Sud, Halidmund, Lambton Est, Niagara Falls (nouveau), Ontario Sud, St. Catherines (nouveau), Toronto, 2 sièges (nouveaux), Wentworth Nord—9.

GAINS LIBERAUX

Gains libéraux comprenant les nouveaux sièges:—

Brant Nord, Brant Sud, Bruce Ouest, Cochrane (nouveau), Essex Nord, Essex Sud, Lincoln (nouveau), Middlesex Nord, Ottawa Est, Ottawa Ouest, Peterborough Ouest, Prince Edward, Windsor—13.

ST-BONIFACE

La distribution des prix à l'école Provencher a eu lieu jeudi dernier en présence d'une foule nombreuse. L'école Provencher comprend 550 élèves avec 16 professeurs sous la savante direction du Frère Joseph.

Les élèves exécutèrent avec grand succès un joli programme musical et de déclamation.

Parmi ceux qui assistaient à cette distribution de prix nous avons remarqué MM. le maire Lachance, le secrétaire provincial, l'honorable Joseph Bernier, le sous-ministre de l'éducation au Manitoba, M. Fletcher, le surintendant M. Newcombe, MM. Ernest Cyr, l'ex-maire Bleau, M. l'abbé Gagnon, représentant de Mgr l'Archevêque, MM. W.-H. Ruttan, principal de l'école Taché, Norwood, Marcoux, Marion, Poulain, LaRivière, Dusseault et Gagnon, commissaires.

Voici la liste des gagnants des médailles:

Excellence, grade 8: médaille d'or offerte par M. l'échevin Marion et méritée par M. Alphonse Samson.

Excellence, grade 7: médaille d'or offerte par un ami inconnu, méritée par M. Edouard Guilbault.

Français, grade 8: médaille d'or offerte par la Ligue du Parler Français, méritée par M. Arthur Gauthier.

Excellence, senior: médaille d'or offerte par les Chevaliers de Colomb, méritée par M. Armand Ledoux.

Instruction religieuse: médaille d'or offerte par Mgr l'Archevêque, méritée par M. Wilfrid Paul.

Elocution: médaille d'or offerte par l'honorable Joseph Bernier, méritée par M. Antoine Beaucage.

Français: médaille d'or offerte par le docteur Lachance, méritée par M. Pierre Frossais.

Histoire naturelle: médaille d'or offerte par l'honorable Sénateur LaRivière, méritée par M. Raymond Bernier.

Mathématiques: médaille d'or offerte par l'échevin Marion, méritée par M. Armand Menu.

Cours commercial: montre et chaîne en or, offertes par le commissaire Dusseault, méritées par M. Alex. Pelletier.

Histoire: médaille d'or offerte par l'échevin E. Guilbault, méritée par M. Armand Ledoux.

Physique: médaile d'or offerte par l'ex-maire Bleau, méritée par M. Alphonse Doucet.

MM. Marion, Bernier, Fletcher, Newcombe, LaRivière et Lachance dirent quelques mots en remettant les récompenses aux heureux gagnants. M. Fletcher et plus particulièrement M. Newcombe firent de grands éloges de l'oeuvre éducatrice de l'école Provencher, louangèrent hautement le frère Joseph, directeur de l'école, et tous les professeurs qui travaillent sous sa direction.

Le frère Joseph, qui eut à prendre la parole plusieurs fois, attribua à ses collaborateurs et au bon esprit de ses élèves les succès remportés. Il insista longuement sur les mérites de l'école et sa éécessité.

* * *

On apprendra avec peine la mort accidentelle du docteur W. L. Gaboury, tué par un vonvoi à Fassett, près de Montebello, comté de Labelle, Québec. Le docteur Gaboury avait été interne à l'hôpital de Saint-Boniface et avait laissé ici un excellent souvenir. Il n'avait quitté l'hôpital qu'en février dernier. Il n'était âgé que de 28 ans.

* * *

Mgr Béliveau sera de retour d'Europe vers le 8 juillet.

BAPTEMES

Jeanne-Elizabeth-Valentine Sourisseau, fille de E.Z. Sourisseau et de Eugénie Pere. Parrain, Elexandre Masson; marraine, Valentine Henri.

Rose-Anne-Alice, fille de Philippe Tremblay et de Lorette Ross. Parrain, E.-M. Dubord; marraine, Eléonore Decelles.

Marie-Anne-Octavie, fille de Louis Lavallée et de Joséphine Riel. Parrain, Alexandre Riel; marraine, Bibiane Poitras.

Marie-Thérèse, fille de J.-E.-P. Brosseau et de Marie-Rose Roy. Parrain, Michel-Joseph Lagimodière; marraine, Clara Pelletier.

Marie-Blanche-Alma, fille d'Alphonse Samson et de Georgiana Pion. Parrain, Alphonse Samson; marraine, Emélienne Pion.

MARIAGE

Joseph Remillard à Albertine Ross, le 22 juin.

PASSIF DE 30 MILLIONS

Une faillite sans précédent aux Etats Unis.

New-York, 26.—Une faillite sans précédent dans l'histoire des Etats-Unis s'est déclarée hier, à New-York. La grande compagnie H.B. Chaflin, dont le passif est de plus de $30,000,000, est incapable dans le moment présent de faire honneur à ses obligations. Elle aurait cependant, dit-on, un actif de $44,000,000.

John Caflin, le chef de la grande compagnie, est propriétaire de 30 autres maisons de nouveautés parsemées dans la région et qui se trouvent impliquées dans la présente faillite. On a nommé des curateurs, dès hier, pour la plupart de ces établissements, et l'on va procéder à la nomination des autres incessamment.

De 3 à 5,000 banques, de toutes les parties des Etats-Unis, composent la majorité des créanciers de la Compagnie Chaflin.

La "United Dry Goods Company", dont le capital est de $51,000,000 et qui possède depuis nombre d'années l'appui financier de J. P. Morgan et Co., a d'autres intérêts dans la Compagnie Chaflin, mais n'est pas impliquée dans cette faillite. Ne l'est pas non plus, l'Association des Marchands, création de la "United Dry Goods Company", est aussi intéressée dans la maison Chaflin.

Président des deux compagnies susdites, M. Chaflin a démissionné hier, et il est remplacé par M. C.-N. Bliss, le fils de feu M. Bliss, marchand de nouveautés de New-York.

M. Chaflin prétend que la présente faillite est due à la compétition déloyale des magasins similaires de New-York, qui ont réduit la compagnie dont il est le chef à ne plus compter que sur ses établissements de détail situés hors de New-York. La banque Morgan et les autres banques intéressées de Wall Street ont refusé finalement d'avancer les $30,000,000 qui constituent le passif de la compagnie Chaflin.

L'établissement Chaflin a été établi à New-York en 1843. Il eut une première crise financière durant la guerre de Sécession, alors que ses débiteurs sud-américains refusèrent de faire honneur à leurs obligations. Il eut d'autres difficultés financières durant les crises mondiales de 1873 et de 1907.

Ses effets de commerce avaient cours à New-York, tant ils jouissaient d'un grand crédit.